

ETUDE DE PREFAISIBILITE



Possibilités d'investissement dans l'industrie de café guinéenne

Prepared under the
Guinea Private Agribusiness
Preparation Project

Project No. PIO/T-0212-3-40001
Contract No. LAC-0212-C-00-5014-00

Préparé par James G. Brown, Chemonics International, Décembre, 1987

Possibilités d'investissement
dans l'industrie guinéenne du café

James G. Brown

Chemonics International

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à exprimer sa sincère reconnaissance à M. Harry Sutherland, de la SOGICAF, pour les informations et l'aide qu'il lui a fournies durant sa visite récente en Guinée.

TABLE DES MATIERES

	Page
I L'industrie internationale du café	1
- Production et commerce	1
- Structures de consommation	2
II Le secteur du café guinéen	4
- L'évolution de la production de café	4
- Etat actuel des plantations	7
- Estimation de la production de café	7
- Incidence des prix sur la production	9
- Traitement local	10
- Consommation locale	12
- Exportations	12
- Structure des exportations de café	12
III Le rôle du gouvernement dans l'industrie du café	14
- Aperçu	14
- Procédures d'exportation	14
IV La Guinée et l'Accord international sur le café	18
- Réglementation du commerce international du café	18
- Quotas d'exportation	19
- Exportations aux pays non membres	19
V Efforts actuels pour développer l'industrie du café	20
- SOGUICAF	20
- Caisse centrale de coopération économique	20
- Banque mondiale	21
- GTZ	21
- FAC -- en réserve	21
- Gouvernement de Guinée	21
VI Problèmes stratégiques entravant le développement	22
- Renforcement de la position de la Guinée par rapport à l'OIC	22
- Application de réglementations commerciales homogènes et raisonnables	22
- Procédures d'exportation	23
- Amélioration de la coordination entre les divers niveaux gouvernementaux	23
- Amélioration de la coordination et des services consultatifs parmi tous les participants à l'industrie du café	23
- Introduction d'incitations à la qualité	24
- Autres problèmes	24
VII Une stratégie pour investir dans l'industrie du café	25
- Production de café	25
- Traitement et commercialisation	26
- Stratégie de la société	27

VIII Exemple de programme d'investissement	28
- Description générale	28
- Plantation industrielle	28
- Remise en valeur des petites exploitations de café	29
- Achat de café	30
- Commercialisation et gestion générale	31
- Résumé des coûts d'investissement	31
- Indicateurs de la performance financière	32

ANNEXES

1. Offre et répartition du café	A-1
2. Estimations de la production de café en Guinée	A-2
3. Traitement local du café	A-7
4. PROSECO	A-11
5. Bureau de conditionnement	A-12
6. Structure et coût du transport des exportations	A-14
7. Aspects agricoles de la production de café	A-17
8. Facteurs de conversion	A-20
9. Détails des propositions d'investissement	A-21

CARTES	C-22
--------	------

TABLEAUX	T-25
----------	------

SECTION I

L'INDUSTRIE INTERNATIONALE DU CAFE

Production et commerce

Le secteur du café se caractérise en premier lieu par son commerce international. Environ 45 pays produisent du café, qui a eux tous représentent moins de 25 pour cent de la consommation de café. Tout le café est cultivé à des latitudes tropicales, alors qu'au moins 95 pour cent du café exporté est consommé dans des pays à climat tempéré. Plus de 50 pour cent des pays producteurs tirent plus de 10 pour cent de leurs devises de la vente du café.

Une autre caractéristique du secteur du café porte sur la concentration tant de la production que de la consommation. Les trois principaux producteurs -- le Brésil, la Colombie et l'Indonésie -- représentent en général plus de 50 pour cent de la production globale, alors que les Etats-Unis et la CEE consomment environ 75 pour cent du café commercialisé. Une troisième caractéristique de base du secteur du café tient au fait que, durant une année normale, la production excède la consommation et les stocks détenus par les producteurs constituent donc un élément important dans l'évolution des prix.

	<u>1983/84</u>	<u>1984/85</u>	<u>1985/86</u>	<u>1986/87</u>
	(en millions de sacs de 60 kg chaque)			
Production mondiale	88,7	90,6	95,8	78,0
Consommation (producteurs)	21,3	23,6	21,9	22,0
Production exportable	65,0	65,5	68,0	69,0
Diff. Prod./cons.	+2,4	+1,5	+5,9	-13,0
Stocks (au début de l'année)	43,1	45,5	47,0	52,9

La production annuelle de café varie considérablement, pour une bonne part en raison des facteurs météorologiques des principales régions productrices. En 1986/87, par exemple, le Brésil a connu une gelée qui a entraîné une réduction de la production de ce pays. Cette réduction s'est fait ressentir par une baisse nette de 18 pour cent au niveau de la production globale de cette année-là. Les gelées du Brésil ont coïncidé avec les trois niveaux de prix les plus élevés du commerce international du café au cours des vingt dernières années. Les Accords internationaux du café (A.I.C.) et l'Organisation internationale du café (OIC) établie en vue d'administrer ces accords, ont été conclus dans un effort pour stabiliser les prix du café; et malgré les graves problèmes d'exécution rencontrés au cours des 25 années qui ont suivi le premier accord, les prix ont été moins instables que durant les premières années. Les accords reposent essentiellement sur un système de quotas, qui limitent le volume de café que les producteurs peuvent écouler sur le marché international (voir section IV). Le total des quotas d'exportation en vigueur pour la saison 1985/86 correspondait à 63,030 millions de sacs, dont 16,1 millions de sacs, soit

l'équivalent de 25,5 pour cent, étaient attribués aux exportations de robusta.

Le total du commerce international de robusta entre les membres de l'OIC correspond à 15-17 millions de sacs par an. Les exportations officielles de la Guinée ont correspondu l'an dernier à 85.000 sacs, soit une hausse de quelque 30.000 sacs par rapport à deux années antérieures. Le quota de 83.000 sacs attribué à la Guinée témoigne de la performance la plus récente des exportations officielles et équivaut à environ 0,5 pour cent du commerce du robusta, soit 0,13 pour cent du commerce total du café. On peut donc conclure que la hausse de la production de café guinéenne n'aura pas d'effet sensible sur le marché international.

Structures de consommation

Depuis longtemps, la consommation des Etats-Unis représente plus d'un tiers de la consommation total de café des pays non producteurs. L'ensemble des importations nettes de café des Etats-Unis et de la CEE équivaut à près de 75 pour cent du total du café commercialisé. Au cours des dernières années, cette structure de consommation a néanmoins connu quelques changements. La consommation des Etats-Unis a diminué au rythme de 2,6 pour cent par an entre le milieu des années 70 et le début des années 80, et la consommation de la CEE s'est accrue de 1,5 pour cent par an. D'autres pays importateurs ont également connu une hausse de leur consommation, essentiellement l'Australie, le Japon et l'Autriche. La seule région qui a enregistré une baisse de sa consommation, outre les Etats-Unis, a été la Scandinavie, dont le déclin a été légèrement inférieur à 2 pour cent par an.

Au niveau international, la consommation a continué à s'accroître au début des années 80, mais cette hausse a été très légère (0,2 pour cent par an). La baisse de la consommation de café résultant des changements dans les habitudes alimentaires des Etats-Unis et de la Scandinavie surpasse d'ores et déjà probablement la hausse de la demande enregistrée dans d'autres pays; la demande globale enregistre donc sans doute à l'heure actuelle une très légère tendance à la baisse. Les déclinis se sont produits sur les marchés qui préféraient depuis longtemps le café arabica. Les pays qui préfèrent l'arôme plus fort et plus savoureux des cafés robusta, tels que la France (62 pour cent de robusta) et l'Italie (43 pour cent de robusta), continuent d'enregistrer une hausse de leur consommation. La consommation du Royaume-Uni comprend également 55 pour cent de robusta, mais principalement sous forme de café instantané.

Compensant cette légère hausse de consommation de café robusta sous forme infusée, les progrès technologiques ont permis aux producteurs de café instantané d'utiliser de plus grandes proportions d'arabica, ou même des mélanges complets d'arabica dans leur fabrication, alors que les cafés robusta détiennent depuis longtemps une part considérable de ce marché en raison de leur capacité à supporter le traitement sans perdre leur saveur.

En bref, le marché international du café est un marché parvenu à maturité, qui éprouve des changements progressifs en raison des changements de régime et de technologie, mais qui possède une structure de consommation

de base solide. Le principal problème est lié à l'instabilité de la production et à l'excédent des stocks d'une année à l'autre. Les mécanismes de contrôle des stocks établis dans le cadre de l'OIC sont loin d'être parfaits, mais ils se sont montrés efficaces en empêchant l'effondrement du marché. L'écart de prix enregistré à New York en janvier 1986 et en mars 1987 (1,72 dollar la livre et 0,98 la livre, respectivement, pour la qualité II de la Côte d'Ivoire) représente probablement un écart bien plus marqué que les autres écarts de prix que l'on connaîtra au cours des cinq prochaines années en termes constants. L'analyse des investissements présentée dans le présent rapport est effectuée compte tenu de prix se situant dans la moitié la moins élevée de cet écart, en appliquant comme moyenne la plus vraisemblable le prix de 1,35 dollar la livre, café livré à Rotterdam.

SECTION II

LE SECTEUR DU CAFE GUINEEN

L'évolution de la production de café

La culture du café en Guinée est apparue en 1914 avec l'introduction de l'arabica dans la région du Fouta-Djalon, le haut plateau qui se situe autour de Labé. Des variétés d'arabica et de robusta ont été plantées dans la région forestière qui se trouve au sud-est dans les années 20 et le pays a commencé à exporter du café au cours de la décennie suivante. Vers 1940, la production avait atteint 1.000 tonnes environ, mais la Seconde Guerre mondiale a réduit les ressources disponibles pour la production de café et les prix plus favorables de l'huile de palme ont entraîné le remplacement de plantations de café par des plantations de palmiers, dans un effort visant à satisfaire la demande en exportations en passant par le Liberia.

Entre 1949 et 1953, les prix du café ont triplé et l'expansion du café a de nouveau repris. Au même moment, en raison d'une série de mauvaises années de production d'arabica dans le massif du Fouta-Djalon, 93 pour cent de toutes les plantations de café se sont concentrées dans la région forestière. Du fait de son altitude moins élevée, cette région n'a pas pu produire une bonne qualité d'arabica et le robusta a été cultivé presque exclusivement à partir de 1950. (Il est intéressant de noter qu'un des problèmes continuels, notamment dans la région de N'Zérékoré, porte sur l'association du robusta, de l'arabica, du liberica et de l'excelsior que l'on peut constater dans les lots vendus par les petits exploitants.)

Les bonnes communications de transport avec Abidjan et Monrovia ont contribué pour l'essentiel à l'expansion de la production de café dans la région forestière étant donné qu'elles offraient l'accès aux marchés étrangers dans des conditions rentables. Avec l'indépendance de la Guinée en 1958, des difficultés sont apparues en raison de l'utilisation incessante de ces itinéraires et l'autre axe de transport reliant la région à Conakry s'est toujours révélé beaucoup plus coûteux.

Une invasion de la trachéomycose entre 1938 et 1948 a entraîné de sérieux dégâts des plantations de café d'autres territoires d'Afrique de l'Ouest. (les arbustes infectés, de même que les arbustes contigus, ont dû être coupés et brûlés.) En conséquence, lorsqu'un grand programme d'expansion de la production guinéenne a été entamé en 1951, il s'est caractérisé essentiellement par l'introduction d'une variété résistante importée de la Côte d'Ivoire, Robusta INEAC. Ce programme insistait sur d'autres facteurs qui s'avèrent toujours utiles si l'on évalue les besoins actuels de l'industrie:

- Multiplication végétative
- Pépinières (910 en 1950; 50 en 1957)
- Equipes itinérantes pour élaguer les arbres et appliquer des insecticides
- Formation concernant le contrôle de la qualité

- Taxes moins élevées à l'exportation sur des expéditions plus importantes de qualité

Durant la période d'expansion, certaines plantations qui n'étaient plus entretenues ont cependant été laissées sur pied, et il est estimé que la superficie totale occupée par le café atteignait jusqu'à 100.000 hectares, même si, vers la fin des années 50, 60 millions de caféiers couvrant 60.000 hectares seulement étaient considérés comme productifs. La production totale en 1960/61 a représenté 15.000 tonnes.

Malheureusement, la croissance de la production après 1958 a été de courte durée, étant donné qu'avec l'indépendance, un intérêt moindre a été apporté aux besoins de production de café et que les échanges frontaliers ont été coupés. Le coût et la difficulté d'expédier du café en passant par Conakry ont été aggravés par l'introduction de prix officiels qui n'étaient pas rentables pour les producteurs. Même si ces prix étaient appliqués dans le cadre d'un programme visant à empêcher les prix intérieurs de monter, ils étaient également destinés à permettre au gouvernement de s'emparer d'une part des recettes d'exportation (voir tableau page 13). Les producteurs se sont trouvés dans l'obligation de vendre leur production exclusivement à un organisme d'achat gouvernemental, l'Entreprise régionale de commercialisation des produits agricoles, et il est probable qu'ils éprouaient des problèmes à se faire payer, même aux tarifs bas appliqués par le gouvernement.

Les plantations ont été négligées et bon nombre des caféiers ont été arrachés pour être remplacés par des cultures vivrières, notamment le riz d'altitude, le manioc et le palmier à huile. Vers le milieu des années 70, la superficie occupée par le café ne représentait plus que 40.000 hectares, dont une bonne partie était clairsemée, cultivée extensivement avec des cultures vivrières ou laissée à l'abandon. Les rendements, bien que très variables, se situaient probablement en moyenne aux alentours de 200 kg par hectare. Vers le début des années 80, les rendements se situaient encore plus bas et l'auteur de la présente étude conclut que, si les rendements se sont relevés au cours des trois dernières années, ils n'ont toujours pas retrouvé leur niveau de 200 kg par hectare. (Dans des conditions de plantation industrielle optimales, les mêmes variétés peuvent produire jusqu'à 1.500 kg par hectare.)

Structure du secteur du café

En tant que culture à forte intensité de main-d'oeuvre, le café est en général cultivé par de petits exploitants. En Guinée, il existe plus de 40.000 familles qui cultivent du café sur des parcelles dont la superficie oscille entre 0,5 et 3,5 hectares. Il existe quelques grandes propriétés mais ces dernières ne représentent pas plus de 1 à 2 pour cent de la production totale. Les politiques tarifaire et monopolistique appliquées par le gouvernement entre 1958 et 1984 n'ont fait que renforcer la dispersion de ce secteur en obligeant pratiquement les producteurs à écouler leur marchandise sur le marché parallèle. Les producteurs évitaient les quotas de livraison en ne déclarant pas leurs exploitations de caféiers et vendaient leur café à un grand nombre de commerçants tant itinérants que

bien établis qui se chargeaient d'expédier la marchandise aux pays voisins. Dans la majorité de la région forestière, le commerce différait uniquement du troc par l'existence d'un produit de haute valeur, un produit transportable d'une valeur reconnaissable, à savoir le café. Le café est en fait devenu un moyen d'échange.

Avec les changements de prix et de la politique commerciale des dernières années, la part de la production qui passe par des circuits autorisés a augmenté sensiblement, mais les caractéristiques d'un grand nombre de commerçants et d'intermédiaires sont toujours les mêmes. Le nombre de fois que le café change de mains entre le producteur et l'exportateur ou le fabricant constitue un problème à la fois d'efficacité et de contrôle de la qualité. Une compagnie, la SOGUCAF, s'est embarquée dans un programme de développement destiné à intégrer la production, la fabrication et la commercialisation du café. Les résultats de ce programme fournissent des conclusions importantes pour la présente étude et les aspects de l'expérience de la SOGUCAF sont examinés dans les diverses sections de ce rapport.¹

La marché intérieur du café est limité et la majorité du café consommé en Guinée se présente sous forme instantanée importée ou passée en contrebande de Côte d'Ivoire (Nestlé). Il existe deux usines de broyage et de torréfaction qui approvisionnent le marché local: PROSECO — une compagnie publique dont la majorité des capitaux ont récemment été vendus à une société suisse et à une société locale détenue par un homme d'affaires local, M. Moukarim Ossam. Cette dernière fabrique un produit de qualité supérieure et constitue le fournisseur principal. Dans un effort visant à accroître la consommation locale et à protéger sa position sur le marché, M. Moukarim envisage de mettre bientôt en vente un paquet de plus petit volume (250 grammes) et d'accompagner son produit d'une étiquette de marque.

Même si certains échanges continuent d'avoir lieu au niveau des frontières avec les pays voisins en raison des différences de prix, un volume important de café guinéen continue d'être introduit en contrebande au Sénégal afin d'être torréfié puis réexporté vers d'autres pays d'Afrique. Dans une année donnée, les exportations légales peuvent être effectuées par au moins 30 individus ou compagnies, mais seuls quatre ou cinq de ces individus ou compagnies représentent l'essentiel du volume des exportations. Presque toutes les exportations officielles sont acheminées vers l'Europe. Rotterdam sert de plaque tournante pour une partie des exportations, mais la majorité d'entre elles sont consommées en Europe où les cafés robusta, purs ou mélangés, conviennent mieux à la préférence de ce continent pour un café fort. Le café guinéen a été très apprécié durant la période coloniale en raison de la qualité de son arôme. Avec la relance des cultures et de la

¹ La SOGUCAF regroupe essentiellement des capitaux britanniques et péruviens, auxquels viennent s'ajouter la participation d'un homme d'affaire guinéen privé, qui détient un tiers du total des actions, mais est le plus important actionnaire. La compagnie a entamé ses activités en 1985 et vise à produire, à acheter, à traiter et exporter du café.

fabrication, on pourrait s'attendre à ce que le café guinéen jouisse de nouveau de la préférence sur les marchés internationaux.

Etat actuel des plantations

Malgré les conditions de croissance favorables dans la région forestière, la négligence et l'absence de l'emploi d'intrants améliorées ont nui considérablement à la production.

- Les plants sont parsemés.
- Les arbres ne sont pas alignés.
- Les arbres sont vieux, la majorité d'entre eux ayant été plantés au début des années 50.
- Les plantations sont envahies de broussailles.
- L'ombrage est excessif, essentiellement du fait de l'absence d'élagage des caféiers mêmes.
- Les caféiers n'ont été ni élagués ni taillés.
- Dans certaines régions, les variétés de robusta sont associées à de petites quantités d'arabica, de liberica et d'excelsior, chaque espèce ayant un type de croissance et des caractéristiques fruitières différentes. Ce problème est particulièrement marqué dans les préfectures du sud.

Estimation de la production de café

Le niveau de la production de café guinéenne est à l'heure actuelle inconnu. Aucune enquête exhaustive n'a été réalisée depuis bien des années et les producteurs n'ont pas entretenu leurs plantations suffisamment bien pour permettre d'appliquer des données remontant à des périodes précédentes lorsque les informations sur les cultures de café étaient plus précises. Bien que le niveau de la consommation locale soit très faible, le volume des exportations par le biais des circuits officiels ne constitue pas un bon indicateur, étant donné qu'un gros volume d'exportations "non officielles" est acheminé dans les pays voisins.

Si les possibilités d'une production rentable constituent un facteur de plus grande importance pour les décisions d'investissement que les niveaux de production actuels, il est utile de posséder des indicateurs sur la dégradation depuis les années de production maximale, au début des années 60. Une estimation a été effectuée au titre de la présente étude à partir des données disponibles tirés de rapports récents, des évaluations des individus travaillant dans ce secteur et d'une méthodologie d'échantillonnage qui tient compte de la faible densité des arbres dans des régions qui sont parfois officiellement désignées comme occupées par le café. L'Annexe 2 présente en détail quatre estimations examinées dans le cadre de la présente étude. Elle fournit également une méthodologie élaborée pendant le cours de la présente étude afin d'estimer la production

des parcelles individuelles et une extrapolation de cette analyse appliquée à la région forestière.

Les quatre estimations, et les sources de leurs données, sont les suivantes:

- Service de l'agri. à l'étranger/Dép. agric. am. 4.800 T (85/86)
- Banque mondiale 8.000 T (83/84)
- SOGUICAF 7.200 T (86/87)
- SOCFINCO-et al. (Dév. min. et rur.) 12.430 T (85/86)

Evaluation de plusieurs estimations

Dans l'étude belge, la production, estimée à 12.430 tonnes, est environ 140 pour cent supérieure à l'estimation du Service agricole pour l'étranger du département de l'agriculture américain (USDA/FAS), et 77 pour cent supérieure au chiffre fourni par les représentants de la SOGUICAF. Les données de la Banque mondiale sont difficiles à examiner du fait qu'elles semblent combiner différentes sources sans apporter d'explication.

L'écart entre les estimations de l'USDA et de la SOGUICAF représente pour l'essentiel les exportations non officielles. Les auteurs de l'étude belge étaient persuadés que la production passée en contrebande correspondait également à l'écart entre leurs chiffres et les autres chiffres pour la même période. Leur étude porte à croire que la contrebande est de l'ordre de 7.000 à 8.000 tonnes par an. Sans tenir compte de la probabilité de ce niveau de contrebande, l'estimation de la production semble élevée étant donné qu'elle représente environ les deux tiers du niveau de production du début des années 60. Vu la dégradation des plantations de café qui a eu lieu à cette période, il est invraisemblable que la production ait atteint ce niveau en 1984/85 lorsque les travaux sur le terrain ont été menés dans le cadre de la réalisation de l'étude.

Conclusion

Après avoir comparé les statistiques officielles dans deux des préfectures les plus productrices avec des données sur le commerce non officiel obtenues au cours d'entretiens, et après avoir appliqué cette interprétation aux données des études ci-dessus, nous avons conclu que la production se situe à l'heure actuelle entre 8.000 et 9.000 tonnes. L'estimation résultant de la technique d'échantillonnage élaborée à l'annexe 2 correspond à 8.300 tonnes pour la récolte de cette année.

Si on applique ce niveau de production à l'an dernier, on peut avancer que le volume de la production exportée en contrebande était de 3.200 tonnes, soit 38 pour cent de la production totale, ce qui correspond aux preuves succinctes dont on dispose. Les achats officiels de l'an dernier ont inclus 2.000 tonnes par la Banque islamique de Guinée, environ quatre fois plus que le second client. Des rumeurs courent que la Banque n'aurait

pas l'intention de s'approvisionner auprès de ce marché cette année, auquel cas la production "excédentaire" réduirait les prix des acheteurs marginaux et un volume plus important de café s'écoulerait par les circuits commerciaux officiels à des tarifs plus proches du prix plancher.

Incidence des prix sur la production de café

La période de 1960 à 1984 s'est caractérisée essentiellement par des prix officiels, des circuits commerciaux monopolistiques et une application parfois stricte des prix. Durant la saison 83/84, le prix de soutien, qui était à l'époque le seul prix légal, a été fixé à 45 sylis le kg de café vert. Converti au prix officiel, ce montant équivalait à 2,25 dollars le kg, mais aucune marchandise n'était en échange disponible à l'exploitant au tarif officiel; il devait donc tenir compte de la valeur de la devise locale (syli) sur le marché. Le taux de change réel était de 280/1, ayant pour effet que le prix d'achat de son café équivalait à 0,16 dollar par kg. Ce tarif ne correspondait qu'à 17 pour cent du prix de la Côte d'Ivoire à la même époque, une fois converti au taux parallèle. Il n'est pas surprenant que la production n'ait pas été maximisée et que l'essentiel de la production ait été écoulé sur les marchés des pays voisins.

<u>Année</u>	<u>Prix à la production kg de café vert</u>			<u>Prix parallèle % Côte d'Ivoire</u>
	<u>officiel</u>	<u>\$ au taux officiel</u>	<u>\$ au taux parallèle</u>	
1980	40 Sylis	\$2.11	\$0.18	13%
1981	45	2.15	0.18	16
1982	45	2.01	0.17	19
1983	45	1.95	0.16	17
1984	45	1.86	0.16	19
1985	70	2.91	0.24	27
1986	400 GF	1.31	1.31	115
1987	450 GF	-	-	-

Source: COCE, Rapport d'évaluation, Projet sur le café, 1987

Par contre, le prix à la production officiel pour la saison 1986/87 était de 450 FG. Il s'agit là du prix plancher, et les ventes à certaines époques et à certains endroits ont dépassé ce niveau. Néanmoins, le prix plancher était près de 6 fois et demie supérieur au niveau des trois années précédentes. Durant cette période de trois ans, les exportations officielles sont passées de moins de 2.000 tonnes à plus de 5.000 tonnes.

Le prix de 1987/88 n'a pas encore été annoncé, mais les premières livraisons des producteurs ont été achetées cette année à 530 FG. Au taux de 440/1, ce tarif équivaut à 1,20 dollar le kg. Les producteurs commencent à écouler des volumes considérables de café à la fin novembre, écoulement qui se poursuit jusqu'au mois de mars. Environ la moitié du café est récolté durant le mois de décembre et pénètre sur le marché deux à quatre semaines après avoir été cueilli.

Traitement local

Séchage

Tout le café guinéen est traité par voie sèche. Les producteurs étalent les cerises sur un terrain plat situé dans le village, séparé généralement des chemins et des zones communes uniquement par des bâtons ou des poteaux posés autour du périmètre. Les cerises sont retournées plusieurs fois dans la journée et peuvent être ramassées et couvertes chaque nuit. En cas de couverture nuageuse, de brouillard ou de pluie durant les premiers jours du séchage, il peut se produire une certaine fermentation du fruit, mais elle n'est pas suffisante pour contaminer les grains de café vert. Il arrive également que les cerises gâtées pourrissent et cette pourriture a davantage tendance à affecter les grains. La terre et le sable qui s'accumulent sur les cerises humides durant la phase préliminaire du séchage finissent par tomber vers la fin du séchage lorsque le fruit durcit; ils ne posent donc pas de sérieux problèmes.

Dans l'ensemble, les risques propres à cette forme de séchage ne sont pas aussi importants que les risques de la cueillette courante de cerises qui ne sont pas encore mûres ou qui sont trop mûres et gâtées en les mélangeant avec celles qui sont juste à point. Cette pratique a pour résultat un séchage inégal, l'apparition de pourriture et un fort pourcentage de grains petits ou noirs, effets qui ont tous pour inconvénient immédiat de réduire le volume de café guinéen qui peut être traité et vendu. L'altération intentionnelle du produit sec avec de petits cailloux constitue également un problème courant.

Les conditions de la plupart des zones de la région forestière conviennent bien au séchage au soleil et à mesure que les rendements seront accrus, la récolte d'un café de qualité supérieure stimulera davantage les producteurs, notamment si des différences de tarif peuvent être appliquées afin de récompenser les producteurs de cerises toutes uniformément mûres et non contaminées.

Décorticage

A l'heure actuelle, l'énorme majorité du café est décortiqué par le producteur, à l'aide d'un pilon et d'un mortier. Cette méthode a pour effet de casser les grains et en particulier d'empêcher le décorticage complet du café en raison du degré d'humidité inégal qui résulte des divers niveaux de mûrissement de la cerise. La séparation de la cosse et du grain qui en suit par le vannage n'est donc pas complète. La SOGUICAF a introduit en Guinée de l'équipement brésilien qui est simple et facile à entretenir, mais permet de très bien réaliser les fonctions de décorticage, de nettoyage et de séparation. Ces machines ont été les seules machines de décorticage qui ont pu être identifiées dans la région forestière. La majorité du café exporté de Guinée qui a été traité suivant les méthodes traditionnelles fait l'objet de réductions considérables liées à la qualité lorsqu'il est vendu par une bourse du café, mais celui qui est traité par la SOGUICAF est vendu par l'intermédiaire de la Bourse de Londres, avec des réductions de moins d'un pour cent pour le café de qualité inférieure.

Dans une première étape, le regain de l'industrie guinéenne du café serait considérablement facilité en arrêtant le décortilage au niveau des villages afin de le remplacer par un décortilage mécanique. Avec un facteur de conversion honnête et l'introduction de différences de tarif liées à la qualité, les producteurs peuvent être encouragés à livrer les cerises sèches aux négociants et aux usines de transformation.¹

Nettoyage et séparation

Outre l'équipement de SOGUICAF dont disposent deux usines de la région forestière, équipement qui est cité plus haut, INDEX — groupement d'entreprises grecque et guinéenne — possède une petite usine de nettoyage et de séparation dans la région productrice; il existe également deux usines de nettoyage et de séparation à Conakry détenues par l'ancienne entreprise nationale qui avait le monopole commercial, PROSECO. Le plus grand et le plus récent des deux broyeurs de PROSECO sont décrits à l'Annexe 2, qui présente également l'équipement utilisé par SOGUICAF. Tout cet équipement consiste en séparateurs à tamis et à air, dotés du matériel brésilien le plus moderne qui peut effectuer les fonctions de nettoyage, de décortilage et de séparation dans un seul ensemble.

Facteurs de conversion

Le facteur de conversion entre la cerise sèche et le café vert couramment utilisé en Guinée est de 0,55. Ceci signifie que 100 kg de cerises vertes produiront 55 kg de café vert. Pour le café robusta, le facteur de conversion internationalement reconnu est de 0,52 et, étant donné que la qualité de la cerise verte qui est obtenue à l'heure actuelle, il est probable qu'un chiffre beaucoup moins élevé serait approprié si l'on prend en compte le rendement du café vert qui est actuellement offert à la Bourse de Londres. Aucun échantillonnage n'a été effectué dans le cadre de cette étude, mais l'examen visuel porte à croire que, pour des fins d'analyse du projet, un coefficient de 0,45 conviendrait au café qui est décortiqué au niveau du village et un coefficient de 0,50 serait approprié pour la cerise

¹ Jusqu'à la saison de 1986/87 comprise, la concurrence résultant de la vente de café en contrebande a été trop élevée pour permettre l'application de prix différents suivant la qualité offerts par les acheteurs s'approvisionnant dans des conditions licites. Les contrebandiers non seulement ne paient pas les taxes, mais en outre ne se conforment pas aux quotas et, pour la majorité d'entre eux, vendent directement aux torréfacteurs du Sénégal, réduisant ainsi le nombre de marges qui s'ajoutent successivement entre le prix à la production et le prix à la consommation. Cette situation risque de changer en 1987/88 (voir "Conclusion", page 12). Il existe un dilemme économique apparent lié à la contrebande du café dans la mesure où elle entraîne des économies commerciales et de plus grands versements aux producteurs, même si les gains ne profitent pas autant aux producteurs qu'aux autorités locales et aux commerçants qui ont tendance à usurper les relations avec les acheteurs s'approvisionnant dans des conditions non licites.

traitée mécaniquement. (Voir annexe 9 pour d'autres facteurs de conversion.)

Consommation locale

Le café n'est pas un produit consommé traditionnellement par la population guinéenne. Même les ménages dont les ressources sont supérieures à la moyenne ou qui adoptent certains usages internationaux sont davantage portés à consommer des boissons à base de citronnelle ou de chocolat que du café. D'après les estimations USDA/FAS, la consommation locale se situe aux alentours de quelque 6.000 sacs par an (360 tonnes); ces estimations n'indiquent pas d'importation de café. Aucun effort sérieux n'a été déployé dans le cadre de cette étude pour estimer la consommation locale étant donné qu'elle est négligeable par rapport au volume de la production et au volume commercialisé.

L'auteur conclut toutefois que la consommation totale est inférieure à 300 tonnes par an, dont plus de la moitié est consommée sous forme de café instantané, importé principalement de Côte d'Ivoire. Le marché est trop restreint pour qu'il vaille la peine d'encourager la production de café instantané et il existe d'ores et déjà deux usines de torréfaction/broyage en service (page 10 et annexe 3).

Exportations

En 1961/62, la Guinée a officiellement exporté 233.000 sacs de café vert (14.000 tonnes). En 1983/84, les exportations officielles étaient inférieures à 2.000 tonnes. En 1986/87, les changements de prix et les politiques de commercialisation avaient commencé à avoir de l'effet et les exportations officielles avaient dépassé les 5.000 tonnes, chiffre qui représente cependant moins de 38 pour cent de la performance atteinte 25 ans plus tôt. Les chiffres suivants illustrent encore davantage le déclin des exportations au cours de cette période: la moyenne des exportations durant la période quinquennale 1960/61 - 1964/65 a été de 11.600 tonnes, alors qu'au cours de la période quinquennale 1982/83 - 1986/87, la moyenne n'a été que de 3.400 tonnes (Source Département de l'agriculture des Etats-Unis). Les estimations de café exportées en contrebande varient de 1.500 à 8.000 tonnes par an. Les changements stratégiques récents, s'ils n'ont pas réussi à l'éliminer complètement, ont réduit la proportion de production de café exporté en contrebande.

Structure des exportations de café

L'essentiel du café exporté légalement de Guinée est acheté par des commerçants locaux qui habitent Conakry. Certains d'entre eux ont établi leurs propres points d'achat dans la région forestière; d'autres achètent à des négociants qui se sont procurés le café directement auprès des producteurs. Il se dégage de ces modes de débouché divers que le café change plusieurs fois de mains avant d'entrer en possession du commerçant qui se chargera réellement de l'exporter.

N'Zérékoré, qui se trouve dans la région forestière près de la frontière du Liberia, est un poste fixe, d'où les exportations se font dans des conditions légales. Ce poste a l'avantage de ne se trouver qu'à six heures environ du port de Buchanan, au Liberia, alors qu'il faut deux jours pour acheminer dans les meilleures conditions le café de quatre des préfectures productrices au moins jusqu'à Conakry. Les difficultés concernant l'utilisation de cet itinéraire plus court résident dans les dispositions à prendre pour la manutention du café une fois qu'il pénètre sur le territoire du Liberia. Un exportateur, la SOGUCAF, a commencé à expédier du café par cet itinéraire (120 tonnes en 85/86 et 335 tonnes en 86/87). La compagnie envisage d'accroître la part du total de ses exportations qui passe par Buchanan.

En 1986, le nombre d'exportateurs de café était important, mais cinq d'entre eux expédiaient environ la moitié du volume total des expéditions.

La Banque islamique de Guinée était l'exportateur le plus important, ses expéditions atteignant 2.000 tonnes de café. Pour des raisons encore indéterminées, le coût total de l'entreposage à Conakry revenait à 2.700 dollars par tonne à une époque où le coût d'entreposage à New York était de 1.700 dollars. Le café a été finalement expédié au titre d'un accord de compensation avec la Hongrie.

La SOGUCAF, qui a exporté environ 550 tonnes en 1986, soit un peu plus de 10 pour cent des exportations officielles de cette année-là.

INDEX, une opération commune guinéenne/grecque, qui a exporté quelque 150 tonnes en 1986.

Les deux autres exportateurs, qui ont chacun envoyé des quantités moindres, étaient deux sociétés privées: Babugui, détenue par El Hadji Cisse, et une société détenue par M. Moukarim Ossam, qui se trouve être le consul britannique.

SECTION III

ROLE DU GOUVERNEMENT DANS L'INDUSTRIE DU CAFE

APERCU

Il existe un certain nombre de ministères et d'organismes qui sont chacun responsables d'un aspect particulier de l'industrie du café. Outre les autorités fiscales telles que les Douanes, les organismes d'infrastructure tels que les Travaux publics et les PTT, et les organismes de réglementation tels que le Commerce et l'Industrie, plusieurs interventions sont particulièrement importantes pour le café de la Guinée, soit qu'elles résultent des conditions imposées par l'Organisation internationale du café (OIC) ou du Gouvernement guinéen.

- PROSECO (annexe 4): rôle incertain: documents A.I.C.
- Bureau de conditionnement (annexe 5): contrôle de la qualité.
- Commerce extérieur, Min. du commerce: contrôle les fonctions A.I.C.
- Ministère résident, région forestière: exécute les fonctions ministérielles nationales au niveau régional. Son siège se trouve à N'Zérékoré.
- Ministère du développement rural: chargé des fonctions de soutien agricoles et villageoises. Ce ministère supervise également toutes les compagnies privées et mixtes du secteur agricole.

Procédures d'exportation

Bon nombre des fonctions soulignées plus haut sont rencontrées pendant le cours d'établissement d'une entreprise désirant exporter du café, processus qui est expliqué en détail ci-après. Certaines de ces procédures sont des conditions particulières imposées par le Gouvernement guinéen; d'autres résultent de l'adhésion de la Guinée à l'OIC.

1. Licence d'importation/exportation

Les exportations ne sont autorisées que par les importateurs/exportateurs possédant une licence. La demande d'obtention de la licence doit être déposée auprès du Ministère du commerce.

2. Licence de commerce du café

A l'époque de la rédaction du présent rapport, en novembre 1987, le gouvernement a annoncé l'intention d'imposer une autre licence: outre leur licence d'importation/exportation ordinaire, les commerçants qui désirent exporter du café doivent dorénavant présenter une demande pour l'obtention d'une licence particulière expressément destinée à cette fin. Cette licence ne sera valide que pour un an et sera renouvelée compte tenu de "la

capacité, du sérieux, de la conformité et de l'emploi véritable de la licence durant l'année précédente".

Le Ministère du commerce a justifié cette nouvelle licence en soutenant qu'elle était destinée à faciliter le contrôle des exportations illégales. Il affirme que, étant donné que seuls les négociants de "café" seront autorisés à acheter et à posséder du café, la circulation du produit pourra être suivie plus facilement en surveillant les mouvements et les registres de ces commerçants. Outre le motif évident de collecter les divers droits et taxes qui s'appliquent au café, le gouvernement veut s'assurer que le café va tout d'abord aux pays à quota afin de protéger son quota d'exportation existant et de pouvoir présenter des arguments favorables pour une future hausse de son quota.

Une annonce analogue avait eu lieu l'an dernier, mais cette condition n'avait pas été appliquée dans les régions de culture du café, ce qui avait eu pour résultat qu'elle était devenue un fardeau supplémentaire pour les exportateurs honnêtes, sans exercer d'effet de dissuasion sur les contrebandiers.

3. Enregistrement des commerçants de la région forestière

Avec le début de la saison 1987/88, les négociants devront se faire enregistrer auprès du ministre résident de la région forestière de N'Zérékoré avant de pouvoir acquérir et posséder du café.

4. Compte auprès de la Banque centrale et approbation des prix

L'exportateur doit ouvrir et conserver un compte en devises auprès de la Banque centrale. Le solde minimum est actuellement fixé à l'équivalent de 2,5 millions de FG. Ensuite, chaque fois que l'exportateur désire faire expédier du café à l'étranger, il doit présenter le contrat de vente à la banque pour qu'elle l'approuve. Cette mesure est destinée à surveiller les prix des marchandises exportées et importées afin de s'assurer qu'ils correspondent bien à la valeur vénale et que ces échanges ne sont pas destinés à rapatrier ou à faire sortir des capitaux. Ce système offre également à la Banque centrale la possibilité de surveiller les mouvements de devises qui rentrent dans le pays ou qui en sortent.

L'autorisation de la Banque centrale pour effectuer une expédition donnée est accordée en approuvant une demande d'exportation.

5. Contrôle de la qualité

Avant de pouvoir procéder réellement à l'expédition d'un envoi particulier, l'exportateur doit se procurer un certificat de vérification auprès du Bureau de conditionnement, confirmant que le café en question répond bien aux normes de qualité spécifiées dans le contrat de vente (voir normes du café en annexe). Le Bureau de conditionnement est responsable du contrôle de la qualité de toutes les exportations; c'est aussi l'organisme qui émet le certificat d'origine exigé par l'OIC pour toutes les expéditions de café entre les pays membres.

Le Bureau n'assure pas le "conditionnement" du produit dont il certifie la qualité. L'exportateur possède ses propres installations ou s'adresse à un sous-traitant privé ou à PROSECO pour la réalisation de cette tâche particulière. Le Bureau prélève des échantillons et teste la qualité des expéditions qui se trouvent à chaque port d'embarquement (à savoir N'Zérékoré et Conakry), puis émet le certificat de vérification, en échange duquel une taxe de 5 pour cent est prélevée sur le prix d'achat du négociant.

Il existe dans chaque préfecture un chef de service du Bureau de conditionnement qui doit effectuer une inspection visuelle de l'envoi de café et émettre un certificat provisoire qui doit accompagner le café lorsqu'il quitte la préfecture. Cette inspection préliminaire est destinée à assurer que le café est vendable, alors que la seconde inspection est destinée à certifier qu'il répond aux normes de qualité nécessaires pour être exporté. Si cette mesure est appliquée inégalement et si la nature de la relation entre l'inspecteur et le négociant est souvent un facteur qui intervient dans les évaluations finales, les inspecteurs sont néanmoins compétents, les procédures d'échantillonnage sont correctes et les normes appliquées correspondent à celles de l'OIC.

6. Permis d'expédition

Une fois qu'il a obtenu l'approbation de la Banque centrale et du Bureau de conditionnement, l'exportateur présente une demande d'Ordre de transit auprès de la Direction du commerce extérieur du Ministère du commerce; une fois en possession de cet ordre de transit, il peut procéder aux formalités d'expédition véritables.

7. Douanes

Une taxe d'exportation de 2 pour cent est prélevée sur toutes les exportations de Guinée; cette taxe est collectée par le service des douanes du poste fixe qui est en l'occurrence le port d'embarquement.

8. Dispositions d'expédition

A ce stade, les documents et la logistique deviennent assez complexes et les exportateurs doivent en général engager les services d'un organisme de transport (voir annexe 6).

9. Documentation OIC

Lorsque toutes les dispositions d'expédition ont été prises et que l'exportateur possède un connaissance, il doit alors se procurer les documents OIC. Outre le certificat d'origine émis par le Bureau de conditionnement, ces documents incluent les timbres émis au pays producteur compte tenu de son quota et une déclaration en détail des quantités, types, transporteur et destination de l'expédition en question. (Formulaire EUR 1).

Cette année, en raison des changements intervenus dans le statut de PROSECO, qui sont décrits ailleurs, le contrôle et la distribution des timbres OIC seront probablement assurés directement par le Ministère du commerce. Cette tâche n'a pas encore été définie en détail, mais il est probable qu'elle sera confiée au directeur du commerce extérieur de ce ministère. A la date de la rédaction du présent rapport, les timbres correspondant à la saison 1987/88 n'avaient pas encore été obtenus de l'OIC.

SECTION IV

LA GUINEE ET L'ACCORD INTERNATIONAL SUR LE CAFE

Réglementation du commerce international du café

Le commerce international du café se caractérise depuis longtemps par un prix élevé et volatil et les producteurs ont tenté depuis la fin des années 1800 de prendre des mesures contrôlant la production et la commercialisation afin de stabiliser les prix. Ce n'est pas avant 1962 qu'un accord s'adressant à tous les principaux producteurs et importateurs a été conclu. Le premier Accord international sur le café a été approuvé cette année-là et il est entré en vigueur au début de 1963. Depuis lors, des accords renégociés sont successivement entrés en vigueur en 1968, en 1976 et en 1983.

Ces accords sont administrés par l'Organisation internationale du café (OIC), dont le siège est à Londres. Tous les pays membres appartiennent au Conseil de l'OIC qui se réunit en général deux fois par an. Un comité exécutif, composé de huit exportateurs et de huit importateurs, se réunit plus fréquemment afin d'examiner les activités de l'organisation. Au sein de l'OIC, le pouvoir est distribué sous forme de droits de vote liés au "volume d'intérêt" de chaque membre. Le volume d'intérêt est proportionnel au volume d'exportation ou d'importation du membre. La Guinée possède 0,5 pour cent du total des voix et un quota d'exportation qui équivaut à l'heure actuelle à 0,5 pour cent du total des quotas de tous les membres.

Les quotas sont négociés chaque année au mois de septembre, pour l'année commerciale qui débute en octobre. Les quotas des exportateurs qui envoient plus de 100.000 sacs par an sont ensuite répartis en parts trimestrielles afin de stabiliser le débit des livraisons sur le marché. L'ensemble des quotas, de même que les parts trimestrielles, sont automatiquement ajustés durant l'année en réponse aux changements qui peuvent intervenir dans la moyenne des prix sur une période de 15 jours. Les valeurs de cette moyenne qui se situent au-dessus d'un niveau convenu entraînent la hausse automatique des quotas des membres pour les types de café en question. Les prix inférieurs à ce niveau provoquent une réduction des quotas. En 1986, les prix ont augmenté considérablement par rapport au niveau prescrit et l'application des quotas a été interrompue. Bien que les prix aient baissé de façon vertigineuse au début 1987, ce n'est pas avant septembre 1987 que les quotas renégociés ont été mis en vigueur.

Le système de contrôle de l'OIC repose sur la distribution de timbres qui sont apposés sur les certificats d'exportation afin de permettre de surveiller les mouvements du café et l'obéissance des membres aux conditions de l'accord. Les membres exportateurs reçoivent des timbres dont la quantité correspond à leur quota d'exportation et les membres importateurs conviennent de ne pas acheter de café qui n'est pas accompagné des timbres appropriés. Les membres peuvent vendre du café à des pays non membres en dehors de leur quota, mais le prix qu'ils demandent ne doit pas dépasser un

certain pourcentage convenu de réduction sur le prix en vigueur entre les membres.

Quotas d'exportation

Le quota OIC de la Guinée a été réduit de 20 pour cent en septembre 1987, tombant de 103.000 sacs à 82.000 sacs (5.000 tonnes), ce qui correspondait approximativement au volume des exportations officielles de ce pays pour l'année précédente. (Pas plus tard que 1983, le quota de la Guinée était de 15.000 tonnes et l'incapacité de ce pays à expédier une part considérable de ce montant a officiellement compromis son quota, étant livrée aux attaques de producteurs mieux organisés.)

Les représentants guinéens qui ont assisté aux réunions de l'OIC ne possédaient pas les informations nécessaires sur l'analyse des stocks, la capacité de production etc., pour résister ou faire face aux pressions exercées par des producteurs mieux organisés pour modifier les répartitions globales. Il en résulte que la saison d'exportation 1987/88 va connaître de réelles difficultés en ce qui concerne la réglementation des exportations: en premier lieu, comment la distribution équitable des timbres va-t-elle être assurée? En second lieu, les exportations non officielles augmenteront-elles simplement du fait de l'absence de timbres?

Les critères objectifs d'après lesquels les quotas de l'OIC sont répartis entre les membres tiennent compte des éléments suivants: stocks, exportations, capacité de production et production, des éléments qui sont tous vérifiables. En outre, il existe des critères politiques inévitables, mais sans posséder d'informations pour permettre des négociations objectives, la Guinée était défavorisée même dans les débats politiques.

Exportations aux pays non membres

Les exportations aux pays qui ne font pas partie de l'OIC sont autorisées d'après les statuts de l'organisation et ne rentrent pas dans le quota d'exportation du producteur, mais le rabais par rapport aux prix imposés par l'OIC ne doit pas dépasser 10 pour cent. En fait, le rabais peut être bien supérieur lorsque les quotas sont limités ou que les stocks de café sont excédentaires. Ces rabais se présentent sous forme d'expéditions excessives qui sont difficiles à vérifier ou à contrôler. L'écart de prix est un autre aspect du marché qu'il conviendra de surveiller de près cette année, compte tenu de la réduction du quota.

SECTION V

EFFORTS ACTUELS POUR DEVELOPPER L'INDUSTRIE DU CAFE

La libéralisation du commerce des produits agricoles a eu pour effet de stimuler la production de café et un certain nombre d'efforts de développement ont été déployés pour aider les producteurs à accroître leur production.

SOGUICAF

La SOGUICAF est une opération conjointe dirigée à la fois par des investisseurs anglais, péruviens et guinéens, qui est autorisée à produire, à acheter et à vendre du café. L'entreprise a été créée en 1985; elle a établi des pépinières et a commencé à acquérir du café auprès de petits exploitants cette même année. Un programme d'assistance technique à l'intention des petits exploitants a également démarré cette année-là, consistant essentiellement à élaguer les vieux arbres, à nettoyer les zones de plantations et à y planter de nouveaux arbres.

La compagnie a reçu un bail de 99 ans pour l'exploitation d'une étendue de terres située près de Boa, dans la préfecture de N'Zérékoré, et a commencé à y établir sa propre plantation de 600 hectares. La compagnie cherche à obtenir une autre plantation dans la préfecture de Macenta et possède des pépinières et de petites plantations à N'Zérékoré et à Kissidougou et une autre pépinière à Macenta. Les jeunes plants ont été importés de Côte d'Ivoire et du Pérou. Environ 50 hectares ont été plantés à ce jour et les trois pépinières possèdent suffisamment de jeunes plants pour permettre de couvrir les 300 hectares de la nouvelle zone qui doit commencer à être cultivée cette année.

La SOGUICAF a établi des entrepôts à Kissidougou, à Macenta et à N'Zérékoré. Les installations de Kissidougou et de N'Zérékoré sont équipées de machines de décorticage/nettoyage/triage importées du Brésil. En raison des problèmes rencontrés dans le décorticage du café au niveau des villages, la compagnie essaie d'encourager les producteurs à livrer la cerise entière sèche, mais il faudra probablement un certain temps avant que cet usage se répande. Entretemps, l'équipement sert à nettoyer les achats de café vert. Malgré la mauvaise qualité du café acheté, ce processus permet d'écouler l'essentiel de la production de la SOGUICAF à la Bourse de Londres. La compagnie emploie des assistants techniques péruviens et paraguayens pour toutes les phases de ses activités dans la région forestière.

Caisse centrale de coopération économique

La CCE réalise un projet financé avec l'équivalent de 4 millions de dollars; ce projet est administré par le Ministère du développement rural et a pour objet d'améliorer la production des petits exploitants des préfectures de Macenta et de N'Zérékoré. Ce projet porte sur la production de jeunes plants sélectionnés, la vulgarisation agricole, la recherche et les essais d'adaptation et enfin le soutien logistique aux producteurs. Les

boutures et les semences seront importées de l'IROC en Côte d'Ivoire. Quant au repicage/plantation de nouveaux arbres, il existe une surface limite de 0,25 ha par participant. Le projet entamera ses opérations matérielles en janvier 1988 et prévoit de replanter en quatre ans 800 hectares.

Banque mondiale

Le projet de développement agricole de Gueckédou (PAG) porte sur la plantation de café au titre d'un programme visant à développer les petits cours d'eau (bas-fonds) qui constituent le centre de l'activité agricole dans une grande partie de la Guinée. Le projet possède une pépinière qui produira 78.000 plants à repiquer au cours de cette année (quantité suffisante pour couvrir 100 hectares). Le projet s'est fixé pour objectif de planter, sur une période de quatre ans à dater du début 1986, 1.000 hectares de nouveaux caféiers. (Ce chiffre inclut apparemment la zone de café existante qui doit être repiquée de nouveaux plants.) Ce projet succède à un autre projet d'amélioration de la riziculture qui a été entamé dans la même région en 1981.

GTZ

Le Gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest avait envisagé d'entamer l'exécution d'un projet de développement rural intégré à Kissidougou (DERIK) en janvier 1988, mais les difficultés liées à la planification et aux négociations ont retardé le démarrage du projet d'une année. Le café constitue l'une des cultures à inclure dans le projet et le personnel local sélectionné comme agents techniques a été envoyé pour être formé au projet de la Banque mondiale à Gueckédou et à l'Institut de recherche sur le café et le cacao (IROC) à Lomé.

FAC -- en réserve

Le FAC a signé une déclaration d'intention pour financer un centre de recherche sur le café à Sérédougou, dans la préfecture de Macenta, sur les lieux d'un établissement analogue installé à l'époque coloniale.

Gouvernement de Guinée

Le gouvernement participe à tous les projets ci-dessus. En outre, il a établi un programme national sur le café, disposant de coordinateurs dans chacune des régions productrices. Le programme a à sa disposition des agents de vulgarisation au niveau des sous-préfectures et vise à résoudre un grand nombre de problèmes d'assistance technique. Cependant, avec l'insuffisance de ressources et de suivi, les résultats obtenus à cette date sont pratiquement insignifiants.

SECTION VI

PROBLEMES STRATEGIQUES ENTRAVANT LE DEVELOPPEMENT

Il existe un certain nombre de problèmes stratégiques qui doivent être réglés par le gouvernement et les autres participants à l'industrie du café si l'on veut que la relance et la croissance de ce secteur se réalisent dans des conditions optimales. Bien qu'ils soient tous interdépendants, ces problèmes sont présentés ci-après dans un ordre considéré comme prioritaire.

1. Renforcement de la position de la Guinée par rapport à l'OIC

L'absence de données, d'analyse et de représentants bien informés qui puissent permettre au pays de défendre ses intérêts au niveau du forum international sur le café a contribué à la réduction de 20 pour cent de son quota en septembre 1987. Officiellement, il n'est pas possible de dépasser le niveau des exportations de l'an dernier, à l'exception des ventes à des pays non membres de l'OIC à des prix inférieurs. Pendant un certain nombre d'années, certains groupes s'opposeront à la conservation et à la présentation d'informations précises, mais cette tendance s'atténuera avec le relâchement des restrictions gouvernementales imposées à ce secteur. Même à l'heure actuelle, la Guinée dispose des moyens pour fournir une meilleure analyse et appliquer une meilleure stratégie au cours des négociations de l'OIC.

2. Application de réglementations commerciales homogènes et raisonnables

Même si la Guinée a entrepris des efforts remarquables visant à libéraliser le commerce au cours des quatre dernières années, il subsiste toujours une tendance naturelle au sein du gouvernement à considérer le contrôle comme la solution aux problèmes. Les nouvelles politiques économiques sont moins visibles à mesure que l'on descend les échelons administratifs ou que l'on s'éloigne de Conakry.

Le problème qui préoccupe les autorités du secteur du café est la contrebande, étant donné qu'elle prive le gouvernement de toucher ses taxes et autres droits. La contrebande constitue un problème, mais pas seulement pour le gouvernement. C'est en raison de la contrebande que la Guinée n'a pas réussi à atteindre son ancien quota OIC, ce qui a abouti à sa réduction; et la contrebande constitue également une concurrence malfonnête à l'égard des acheteurs légitimes, qui doivent prendre en compte le montant des taxes qu'ils doivent payer lorsqu'ils cherchent à savoir le prix qu'ils peuvent offrir aux producteurs. Cependant, la solution à cette date a consisté à renforcer les conditions et les procédures nécessaires pour l'obtention des licences. Les droits et la bureaucratie administrative qui résultent de ces mesures s'avèrent inutiles étant donné qu'ils ne sont pas appliqués avec suffisamment de rigueur pour avoir un effet de dissuasion si ce n'est sur les commerçants les plus honnêtes et de meilleure réputation. Les licences et les réglementations sont inhérentes à tous les régimes commerciaux, mais leur incidence générale sur les chefs d'entreprise sérieux doit être

examinée et, avant tout, ces licences et réglementations doivent être appliquées à tous les participants.

3. Procédures d'exportation

Avec le changement de régime de PROSECO qui, autrefois une entreprise commerciale publique monopolistique, est devenue maintenant une société commerciale concurrente dont la majorité des actions sont détenues par le secteur privée, son rôle dans l'administration des procédures d'exportation doit également changer. Le Gouvernement reconnaît cette nécessité mais n'a pas encore déterminé, en particulier, comment les documents OIC seront traités pour l'année de récolte qui vient d'être entamée. Le présent rapport n'inclut pas de recommandations sur la manière dont ces documents devraient être administrés, mais il est urgent d'apporter une solution rapide et clairement définie à ce problème.

4. Amélioration de la coordination entre les divers niveaux gouvernementaux

Les institutions de financement et les entreprises privées éprouvent les unes comme les autres des problèmes pour obtenir les décisions qui doivent être prises aux divers niveaux du gouvernement ou pour convaincre un niveau du gouvernement que les réglementations ou que les paiements ont été dûment respectés à un autre niveau du gouvernement. Il n'y a aucun doute qu'il est dans l'intérêt à court terme des responsables du gouvernement d'essayer de faire respecter ces obligations à leur niveau particulier, mais les changements stratégiques, l'amélioration de l'infrastructure et des communications et l'intérêt général des investisseurs en Guinée font qu'il serait bon de trouver des solutions conformes et cohérentes à ces problèmes.

5. Amélioration de la coordination et des services consultatifs parmi tous les participants à l'industrie du café

Bon nombre de pays ont tiré grand parti de l'existence d'un groupe composé de représentants couvrant tous les aspects de l'industrie d'un produit de base. Certains des problèmes soulevés plus haut bénéficieraient d'entretiens périodiques entre les producteurs, les commerçants, les transformateurs, les expéditeurs, les spécialistes techniques et les financiers, de même qu'avec les responsables des réglementations, qui composent tous le secteur du café en Guinée. Plusieurs propositions ont été avancées afin d'établir un Office national du café, ou un Conseil national du café, qui comprendraient des directives présentées en détail par la SOGICAF et la Caisse centrale. Un tel organe se réunirait deux fois par an, ou plus souvent le cas échéant, afin d'examiner la performance du secteur, de contribuer à l'apport de solutions aux problèmes stratégiques existants, de résoudre les objectifs conflictuels ou les pratiques utilisées aux divers stades et de conseiller le gouvernement sur des questions telles que les prix à la production, les réglementations et l'imposition et, enfin, la stratégie à adopter à l'égard de l'OIC.

6. Introduction d'incitations à la qualité

Les problèmes de qualité graves rencontrés à l'heure actuelle peuvent être résolus en modifiant les pratiques de production et de traitement, sans entraîner de dépenses d'équipement considérables. Mais cet effort doit être récompensé. Une autre partie du rapport fait allusion au fait que les contrebandiers offrent maintenant des prix aux producteurs qui sont supérieurs à ceux qu'offrent les acheteurs honnêtes; cette situation limite les écarts de prix possibles au niveau de la production. Cependant, rien n'empêche le gouvernement d'introduire des différences dans le prix au plancher pour montrer aux producteurs que la qualité sera désormais prise davantage en compte. En outre, l'application d'écarts dans les droits et les taxes sur les exportations encouragera non seulement les commerçants à améliorer le traitement et la manutention de leur café, mais leur fournira également une marge supplémentaire qui leur permettra d'introduire leurs propres marges dans les prix à la production. L'humidité, les corps étrangers, le degré de mûrissement et les grains cassés sont les facteurs de qualité qui doivent avant tout être pris en compte.

7. Autres problèmes

Il risque finalement d'être possible d'aboutir à une certaine stabilisation des prix, mais ce n'est pas un problème urgent pour le moment. Le niveau de l'intensité du capital dans les efforts de développement doit également être examiné, étant donné que certaines organisations appliquent des programmes de crédit à l'intention des petits exploitants qui ne semblent pas être compatibles avec la capacité gestionnaire et financière des producteurs.

SECTION VII

UNE STRATEGIE POUR INVESTIR DANS L'INDUSTRIE DU CAFE

Production de café

Il existe des possibilités considérables d'accroître la production de café dans la région forestière en collaborant avec les petits exploitants et en cultivant, à l'origine, les arbres existants. Les plantations dans les interlignes et le repiquage progressif relèveront peu à peu la productivité. Les planteurs ont été réceptifs aux incitations de prix et il existe depuis longtemps une production de café qui pourrait servir de base, à condition d'avoir recours à des techniques modernes, pour améliorer la productivité à court terme, malgré la vieillesse de la majorité des arbres. Il existe également des possibilités d'établir des plantations commerciales, étant donné que la surpopulation ne constitue pas un problème majeur dans la région forestière et que la Guinée possède un système de baux de 99 ans qui s'applique aux terres agricoles.¹

C'est le type de situation qui se prête au développement des plantations industrielles/plantations artisanales. Il convient de mettre l'accent tout d'abord sur la collaboration avec les petits exploitants afin qu'ils produisent de gros volumes de café commercialisable pendant l'établissement de la plantation industrielle. Ensuite, on peut alors compter sur la plantation industrielle pour produire une certaine part du volume désiré, dans des conditions qui sont beaucoup mieux contrôlées par l'entreprise que ne le sont les activités des petits exploitants; dans le même temps, la poursuite de la collaboration avec les petits exploitants permet de produire un volume supplémentaire sans entraîner de coûts fonciers et de main-d'oeuvre. La plantation industrielle peut également être le site d'installations centralisées ou communes, telles que des champs de semences parentales, des pépinières et des installations de traitement de base. La plantation industrielle devient une ferme modèle à l'intention des planteurs artisanaux et permet de réduire le coût de l'assistance technique qui est fournie à ces derniers en assurant des emplois productifs supplémentaires pour le personnel technique.

Cette manière de procéder est recommandée pour les investissements futurs dans la production de café guinéenne. Une autre solution, qui consiste à établir une relation de type purement commerciale avec les planteurs existants ne fournit pas les rapports stables qui se révéleront nécessaires pour encourager l'amélioration de la qualité de la production,

¹ Toutes les terres appartiennent à l'Etat. Des complications peuvent surgir en raison de revendications par les communautés locales; en l'occurrence, il faut donc trouver des solutions négociables outre l'accord au niveau national. Les producteurs auront la possibilité, moyennant la vente assurée de leur produit, de réaliser des petits bénéfices supplémentaires et d'acquérir progressivement les jeunes plants et les intrants améliorés qui auraient sinon dû être financés à l'avance.

en particulier parce qu'il n'existe pas d'autre système moyennant lequel les planteurs peuvent obtenir le soutien dont ils ont besoin pour atteindre le niveau et le type de production désirés. D'autre part, la production d'une plantation purement commerciale nécessitera une période de développement fort longue pendant laquelle le flux de trésorerie sera négatif et ne stimulera pas la communauté socio-économique à apporter une participation et un soutien suffisants à cet effort.

La solution proposée a pour autre caractéristique qu'elle ne nécessite pas de grands flux de crédit pour les producteurs de subsistance. L'entreprise devra faire preuve de jugement dans la mesure où elle supporte les coûts d'infrastructure et de soutien pour le compte des fournisseurs jusqu'à ce que les rapports commerciaux se soient établis, mais les producteurs auront la possibilité, moyennant la vente assurée de leur produit, de réaliser des petits bénéfices supplémentaires et d'acquérir progressivement les jeunes plants et les intrants améliorés qui auraient sinon dû être financés à l'avance.

Traitement et commercialisation

Bon nombre des déficiences et des problèmes de qualité de l'industrie du café guinéenne peuvent être attribués au fait que les diverses phases de la transformation entre la récolte et le café vert sont réalisées à divers emplacements dans des conditions qui n'encouragent pas un traitement de qualité. Si le problème initial porte sur le fait que la récolte de la cerise s'effectue sans distinction, les problèmes rencontrés après la récolte sont les suivants:

- Le séchage du café par les petits exploitants dans des conditions souvent propices à la pourriture et à l'altération et où le séchage uniforme est difficile à obtenir.
- Le décorticage effectué par des moyens primitifs, ce qui entraîne une proportion élevée de grains cassés et une séparation inappropriée de la cosse et du grain.
- L'emballage et le réemballage fréquents du café chaque fois qu'il change de mains avant d'arriver au port, auxquels viennent s'ajouter les pertes et l'altération.
- Les coûts de transport excessifs et les dégâts de l'équipement qui auraient pu être évités si les corps étrangers avaient été retirés au début du processus.
- La lenteur à faire pénétrer le café dans le système de commercialisation et la détérioration de la qualité qui résulte de l'entreposage du café dans de mauvaises conditions.

Les investissements futurs dans le traitement et la commercialisation du café doivent être orientés sur l'intégration des diverses phases de cette industrie afin d'assurer le contrôle de la qualité et l'efficacité de la transformation. L'entreprise qui investit des capitaux dans la production

du café doit non seulement être propriétaire de l'infrastructure de transport et d'entreposage mais doit aussi sous-traiter les services d'autres entreprises afin que le café soit transporté de la plantation ou du point d'achat au marché d'exportation dans des conditions qu'elle puisse contrôler. La transformation de base — nettoyage, décorticage, séparation et classement par qualité — doit être effectuée par l'entreprise.

Stratégie de la société

Il existe de nombreuses possibilités d'investissement dans l'industrie du café guinéenne étant donné qu'elle en est actuellement à sa première phase de regain après avoir connu une longue période de négligence technique et politique. Mais les conditions dans lesquelles se présentent ces possibilités d'investissement posent également des problèmes difficiles d'organisation et de démarrage pour les investisseurs et il serait peu réaliste d'envisager qu'une opération peut obtenir des profits rapides sur ce marché. La stratégie proposée est axée sur la collaboration avec les petits exploitants et l'établissement de liens commerciaux qui entraîneront des flux de trésorerie dès les phases préliminaires de l'investissement; mais cette stratégie devra s'accompagner d'un effort soutenu pendant cinq à 10 ans si l'on veut tirer parti d'un investissement sérieux dans la production.

Les systèmes commerciaux et réglementaires de la Guinée ne sont pas encore bien codifiés ni précis. Il est donc recommandé qu'un investisseur qui ne connaît pas bien la Guinée cherche à s'associer avec une entreprise d'ores et déjà établie dans le pays. Une bonne part des coûts de développement et de démarrage peut être éliminée par une telle association avec une société établie dans l'industrie du café.

SECTION VIII

EXEMPLE DE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Description générale

L'ampleur et la nature des investissements dans le secteur du café peuvent varier considérablement en fonction des intérêts et des ressources de l'investisseur éventuel. Afin d'illustrer les possibilités qui s'offrent dans ce secteur, un programme d'investissement a été sélectionné qui revêt les caractéristiques suivantes:

1. L'établissement d'une plantation industrielle de 400 hectares.
2. L'amélioration de 500 hectares de caféiers appartenant à des petits exploitants.
3. L'établissement de deux principaux centres d'achat/entrepôt, chacun d'eux doté d'équipement de traitement de base.
4. L'exploitation de 10 centres d'achat secondaires.

Compte tenu des installations de soutien nécessaires, il est prévu que ces investissements devraient produire un volume de 1000 tonnes de café vert par an, y compris les achats sur le marché libre des petits exploitants. (Les calculs ont été en réalité effectués en se basant sur la production de 1.008 tonnes par an, l'équivalent de 60 conteneurs d'une capacité de 16.800 kg chacun.)

L'investissement initial sera environ de 620.000 à 700.000 dollars EU durant les deux premières années, respectivement, même si le commerce du café réduira sensiblement les sorties de fonds nettes. Vers la quatrième année, le projet révélera un profit de 17 pour cent sur les ventes, les intérêts dûs non compris, et ce profit augmentera régulièrement jusqu'à 31 pour cent à la dixième année. Le projet procurera un flux de trésorerie positif à partir du milieu de la troisième année. Si l'on suppose un coût du capital de 10 pour cent, la période d'amortissement sera encore inférieure à quatre années.

Plantation industrielle

Au cours de la première année, l'investisseur identifiera le site de la plantation de café et entamera des négociations pour l'obtention du bail. Cette propriété deviendra la plantation mère pour la production et le commerce de café de l'entreprise. Elle fournira des services communs aux petits exploitants des alentours qui désirent obtenir de l'aide et établira des relations directes d'achat/vente avec d'autres petits exploitants. Aux fins de cette analyse, on suppose que les jeunes plants seront achetés à des pépinières existantes au tarif de 100 FG par arbre. Bien qu'il faille compter un an et demi de gestation pour la croissance des jeunes plants, le prix appliqué dans l'analyse est suffisant pour compenser l'investissement

engagé dans la pépinière, dans le cas où l'entreprise préférerait établir sa propre source de jeunes plants.

Le modèle prévoit que le coût de la terre sera de 35 dollars par hectare, coût forfaitaire correspondant à un bail de 99 ans sur un terrain non exploité, qui sera alors amorti en quatre parts égales durant les quatre premières années.

La période de plantation est prévue sur trois ans, afin d'être facile à gérer, et débutera durant la seconde année du programme. Comme pour tous les investissements engagés dans de nouvelles plantations, il existe une période de gestation avant que la production puisse atteindre un niveau suffisant pour rapporter un flux de trésorerie positif. Dans cette proposition, les sorties de trésorerie cumulatives atteindront 391.500 dollars avant que les flux annuels positifs commencent à la septième année. Les hypothèses de rendement appliquées à ce volet sont à dessein très conservatrices: 750 kg par hectare en comparaison des rendements traditionnels de 1.500 kg par hectare sur des plantations industrielles. Bien que ces rendements soient eux aussi bien inférieurs au potentiel génétique et qu'ils soient atteints sur des propriétés bien gérées, les problèmes d'infrastructure et d'approvisionnement en intrants ainsi que les difficultés de communications et de coordination vont probablement limiter la performance des plantations de la région forestière guinéenne.

Remise en valeur des petites exploitations de café

La remise en valeur des petites exploitations dans le cadre d'un programme d'investissement a deux avantages: elle facilite la production accrue dans une région qui présente de l'intérêt pour l'investisseur et elle établit une relation avec les producteurs dont l'investisseur peut espérer qu'ils s'adresseront à lui pour écouler leur production, à prix égaux. L'assistance technique qui s'offre dans le cadre de cette relation est également un facteur qui contribuera à améliorer la qualité du café et l'association d'un grand nombre de producteurs locaux peut exercer un effet positif sur les concertations avec les autorités ayant trait aux problèmes d'orientation générale et de réglementation qui entravent les opérations de l'entreprise.

La remise en valeur des petites exploitations de café fait l'objet de controverse, notamment en ce qui concerne le point de savoir si les vieux arbres pourront vraiment redevenir productifs et s'il se justifie d'investir du temps et de l'argent dans les arbres qui existent. Durant le cours de la présente étude, des arbres qui avaient été élagués deux ans auparavant ont été examinés et il a été constaté qu'ils croissaient avec vigueur et qu'ils produisaient des fruits en grande quantité. La conclusion de cette étude est que l'examen doit porter essentiellement sur les différences extrêmes entre la performance projetée des vieux caféiers remis en valeur et des caféiers nouvellement plantés. Il est certain que tous les caféiers ne devraient pas être élagués et remis en valeur; mais il est également manifeste que l'argument contre le recepage des arbres est fondé sur des projections de performance excoessivement pessimistes et, d'un autre côté, des espoirs trop optimistes en ce qui concerne la performance des arbres

nouvellement plantés si l'on tient compte des conditions d'entretien et d'approvisionnement en intrants qui prédominent dans la région forestière.

Il convient de prendre en compte deux facteurs pour déterminer s'il vaut la peine ou non de receper une parcelle donnée de café. Premièrement, la parcelle était-elle suffisamment dense pour produire un bon couvert une fois qu'elle aura été remise en valeur ou existe-t-il des clairières qu'il conviendrait de combler en plantant de nouveaux arbres? Ces deux cas sont préférables à une parcelle éparsée ou à un peuplement de grands arbres procurant beaucoup d'ombrage. Deuxièmement, le producteur est-il désireux et capable d'effectuer les travaux de sarclage et d'apporter les soins nécessaires pour remettre en valeur la parcelle? Il est particulièrement important de sélectionner les pousses pendant la croissance; si ce tri n'est pas effectué, une végétation dense commencera à se développer, mais la production de fruits sera nulle ou minime.

Un autre point qu'il convient de prendre en considération pendant la remise en valeur des petites exploitations de café porte sur le fait que le café est probablement la principale source de revenu du producteur. Il n'est ni constructif ni réaliste de proposer de receper tous les arbres d'un producteur en une fois. Ces travaux devront être effectués en quatre phases annuelles afin que la plus grosse part du flux de trésorerie de l'avant-projet puisse être conservée durant la période de rajeunissement.

Sur la base de ces facteurs, un programme quinquennal de recepage et de remise en valeur de 500 hectares de caféiers appartenant à de petits exploitants a été proposé. Les coûts seront partagés, le producteur fournissant sa propre main-d'œuvre et l'investisseur procédant au recepage des vieux arbres, en employant une équipe de travailleurs dotés de scies articulées. Le coût estimatif de cette équipe, y compris les frais généraux de l'investisseur, seront de 70.000 FG par hectare (159,10 dollars), que le producteur pourra probablement rembourser en café sur une période de quatre ans une fois que la production aura dépassé les niveaux datant d'avant le projet.

Achat de café

Deux installations d'achat principales, comprenant un entrepôt et un équipement de traitement de base, sont proposées.¹ En outre, les acheteurs équipés de motocyclettes participeront à l'établissement d'au moins 10 points d'acquisition secondaires. Ces centres ne posséderont aucune installation mais disposeront chacun d'un programme pour la collecte et le

¹ A l'origine, le traitement de base doit inclure le décorticage, le nettoyage et le degré de qualité compte tenu de la taille des grains et des grains cassés. L'équipement permettant d'effectuer ces fonctions est inclus dans les estimations financières. Afin d'accroître la récupération des grains vendables et la qualité du produit final, les investisseurs devront également prendre en considération l'achat de séchoirs et de tables de travail ou de tapis roulants afin de procéder au triage visuel des grains d'une couleur inappropriée.

paiement du café et les acheteurs "engageront" des fournisseurs dans les villages environnants. Le coût d'investissement de cette opération est inclus dans les rubriques des frais généraux et les taux des entrepôts de même que les dépenses d'exploitation liées à la collecte, au traitement et à l'entreposage du café sont présentés comme faisant partie du coût des achats de café.

Ces points d'achat brasseront tout le café acheté ou produit par l'investisseur. Les emplacements principaux seront également des centres d'assemblage des expéditions de café vers les ports d'exportation. Il conviendrait d'installer l'un dans le chef-lieu le plus près de la plantation et l'autre dans un chef-lieu situé dans une zone produisant beaucoup de café ou qui offre à l'entreprise un avantage compétitif pour l'acquisition d'une grande part du café produit. L'installation qui sera située près de la plantation se révélera probablement un bon emplacement pour les bureaux administratifs et de gestion de l'entreprise dans la région forestière.

Commercialisation et gestion générale

Le café produit ou acheté par l'entreprise proposée sera destiné presque exclusivement aux marchés d'exportation. Le besoin de maintenir des rapports avec les marchés étrangers est une des raisons pour lesquelles l'entreprise doit envisager d'avoir un bureau à Conakry. Il est également important de maintenir des contacts réguliers avec les autorités gouvernementales. Le coût d'investissement et les dépenses d'exploitation de ce bureau ont été inclus dans les chiffres des frais généraux. (Si la représentation régionale de l'entreprise n'est pas située à N'Zérékoré, il faudra déployer des efforts particuliers afin d'entretenir des contacts réguliers avec les autorités gouvernementales régionales dont le siège se trouve dans cette ville.)

Résumé des coûts d'investissement

Le commerce du café est la rubrique de flux de trésorerie la plus importante du programme d'investissement proposé. Néanmoins, des coûts d'investissement considérables doivent être engagés dans le cadre des installations commerciales et des travaux de la plantation et des petits exploitants. Ces coûts, ainsi que les dépenses de lancement de l'affaire, sont résumés ci-après.

	<u>Année 1</u>	<u>Année 2</u>	<u>Année 3</u>	<u>Année 4</u>	<u>Année 5</u>	<u>Total</u>
	(en milliers de dollars)					
Remise en valeur petites exploit	8.0	19.9	19.9	19.9	11.9	79.6
Plantation	-	34.5	109.8	163.9	51.4	359.6
Lancement de l'affaire	125.0	50.0	25.0			200.0
Equipement	100.0	200.0	23.0			223.0
Bail	20.0	10.0				30.0
Total	<u>253.0</u>	<u>314,4</u>	<u>177.7</u>	<u>183.8</u>	<u>63.3</u>	<u>892.2</u>

Comme le montre le tableau résumé des coûts et des bénéfices, à la fin du présent rapport, les rentrées vont être considérables pendant les cinq premières années, de sorte qu'il ne sera pas nécessaire de fournir en totalité les 892.000 dollars prévus comme fonds d'investissement. Voir le tableau pour plus de détails.

Indicateurs de la performance financière

Comme on peut s'y attendre d'une opération dont le volet commercial est important, les taux de rentabilité internes de l'ensemble du programme d'investissement sont considérables. En se basant sur les hypothèses les meilleures, le taux de rentabilité interne pour les dix premières années est de 107 pour cent. Les tests de sensibilité appliqués à ces données révèlent également des résultats très favorables. A un coût du capital de 10 pour cent, la valeur critique pour les bénéfices est 21 pour cent inférieure à la meilleure estimation et, elle est 26 pour cent supérieure à la meilleure estimation pour les coûts. Si les bénéfices devaient être 10 pour cent inférieurs aux bénéfices projetés et les coûts 10 pour cent supérieurs, le taux de rentabilité sur la période de 10 ans serait néanmoins de 21 pour cent.

La plantation industrielle, comme tous les projets nécessitant une plus longue période de développement, est moins attrayante que le programme général tel qu'il est évalué durant les dix premières années. Au bout de 15 ans, les résultats sont les suivants: les données estimatives les meilleures indiquent un taux de rentabilité de 28 pour cent. Une hausse des bénéfices de 10 pour cent (meilleurs rendements ou prix) fera passer le taux de rentabilité à 31 pour cent. Si, dans le cas opposé, les bénéfices étaient 25 pour cent inférieurs à ceux qui sont projetés, et si les coûts étaient simultanément 25 pour cent plus élevés, le taux de rentabilité serait de 15 pour cent. Enfin, si toutes les hypothèses correspondaient à la "meilleure estimation", sauf que les coûts seraient accrus de 25 pour cent simplement par le fait d'absorber une part des frais généraux de la société, le taux de rentabilité resterait au niveau raisonnable de 22 pour cent.

Enfin, pour tester dans quelle mesure les petits exploitants sont intéressés par le rechange de leurs vieux caféiers, un test a été effectué sur un modèle présenté à l'annexe. D'après les estimations, le taux de rentabilité est de 29 pour cent. Les valeurs critiques à un coût du capital de 10 pour cent se situent à -15 pour cent des bénéfices et +104 pour cent des coûts. Ceci offre une large marge de fluctuation tout en réalisant des profits convenables. Si l'on prend en compte des rendements ou des prix 10 pour cent meilleurs, il en résulterait un taux de rentabilité de 32 pour cent, et des bénéfices inférieurs de 10 pour cent combinés à des coûts supérieurs de 10 pour cent révéleraient toujours un taux de rentabilité convenable de 24 pour cent.

ANNEXES

ANNEX 1

TABLEAU 1

Offre et répartition du café
(en millions de sacs de 60 kg)

<u>Année de récolte</u>	<u>Stocks départ</u>	<u>Prod'n</u>	<u>Imports</u> <u>1/</u>	<u>Monde</u>			
				<u>Total dispo-</u> <u>nible</u>	<u>Utilisation</u> <u>nationale</u>	<u>Exports</u>	<u>Stocks</u> <u>finaux</u>
1960/61	58.9	65.4	.3	124.6	16.4	42.9	65.3
65/66	71.6	82.1	.4	154.1	17.8	50.0	86.2
70/71	65.5	59.4	.5	125.4	19.4	51.9	54.1
75/76	44.4	73.1	.4	117.9	19.2	59.7	39.0
80/81	25.5	86.2	.7	112.4	20.6	59.8	32.0
85/86	37.3	95.4	.5	133.2	21.6	69.8	41.8
86/87	41.8	77.1	.3	119.2	22.2	67.6	29.4
87/88est	29.4	97.8	.4	127.6	23.4	69.1	35.2
<u>Afrique</u>							
1960/61	3.0	14.0	.0	17.0	1.1	11.6	4.4
65/66	8.3	18.0	.0	26.3	2.3	15.3	8.8
70/71	11.4	19.3	.0	30.8	2.3	17.0	11.6
75/76	13.1	18.8	.1	32.0	2.4	20.1	9.5
80/81	8.5	21.2	.2	29.8	2.4	15.1	12.2
85/86	10.7	20.1	.1	30.9	2.4	18.3	10.2
86/87	10.2	19.9	.1	30.2	2.8	17.1	10.3
87/88est	10.3	20.6	.1	31.0	2.7	18.0	10.2
<u>Guinée</u>							
1960/61	-	0.20	-	0.20	-	0.20	-
65/66	-	0.17	-	0.17	-	0.17	-
70/71	0.03	0.13	-	0.16	-	0.10	0.05
75/76	0.02	0.02	-	0.04	-	0.03	0.01
80/81	-	0.11	-	0.12	-	0.08	0.04
85/86	-	0.09	-	0.09	-	0.07	0.02
86/87	0.02	0.08	-	0.10	-	0.08	0.02
87/88est	0.02	0.08	-	0.10	-	0.08	0.02

1/ Importations dans les pays producteurs

Source: Adapté du service agricole étranger du Département américain de l'agriculture; août 1987

ANNEXE 2

ESTIMATIONS DE LA PRODUCTION DE CAFE EN GUINEE

Quatre estimations de la production de café des trois dernières années ont été analysées pour cette étude. Elles sont résumées ci-dessous. Au cours des travaux sur le terrain pour la présente étude, une méthodologie a été élaborée pour estimer la production sur des parcelles individuelles de café, constituant essentiellement un outil de pré-investissement. Cette approche est décrite ci-dessous et une autre estimation de la production a été réalisée en appliquant le modèle à la région forestière.

Première estimation

Au cours de discussions informelles, les responsables de la SOGUCAF ont offert les estimations suivantes basées sur leur expérience dans trois des préfectures productrices. On estime que la production totale pour 1986-87 s'élève à 7.200 tonnes. L'état des semis est tel qu'un rendement de 300kg/ha est probablement le maximum obtenu. Il convient également de se souvenir que, pour la plupart, les arbres ne sont pas plantés sur des parcelles exclusives, mais sont plantés dans les interlignes.^{1/} Toutefois, si l'on se base sur les données ci-dessus, la surface plantée en caféiers peut être estimée à 20.000 et 40.000 hectares. Toujours en chiffres approximatifs, la répartition de la production par préfecture est la suivante:

Macenta	2.000 tonnes	N'Zérékoré	1.000 tonnes
Lola	1.000 tonnes	Guéckédou	1.000 tonnes
Kissidougou	1.000 tonnes	Yomou	1.000 tonnes
		Beyla	200 tonnes

^{1/} Dans une plantation exclusive établie il y a 25 ans ou davantage, il y aura environ 900 à 1.000 arbres par hectare, selon le terrain avec un espacement normal de 3 mètres sur 3 (10 pieds x 10 pieds). La pratique courante consiste à planter les arbres de façon plus dense: 1.333/hectare (3m x 2,5m); 1.600/hectare (2,5m x 2,5m); ou 1.666/hectare (3m x 2m).

Seconde estimation

En 1985, une étude belge sur le café 1/ englobait des travaux sur le terrain détaillés dans la région de production et les estimations étaient quelque peu plus élevées:

<u>Préfecture</u>	<u>Arbres en millions</u>	<u>Rendement (kg/ha)</u>	<u>Production (actuelle)</u>	<u>Production (potentiel)</u>
Kissidougou				
Nord	7.6	50		
Sud	8.1	150		
Total	15.7		4,725	9,450
Guéckedou				
Nord	5.0	300		
Sud	2.0	300		
Total	7.0		2,100	4,200
Macenta				
Nord	2.6	600		
Sud	4.6	200		
Total	7.2		2,880	5,040
N'Zérékoré	6.9	250	1,725	3,450
Yamou	2.0	250	500	1,000
Lola	2.0	250	500	1,000
TOTAL	40.8	217 <u>2/</u>	12,430	24,140

On estime qu'il y a aussi 50.000 arbres dans la Préfecture de Beyla, ce qui correspond tout à fait au chiffre arrondi des estimations démographiques totales.

Troisième estimation

Le Service agricole étranger du Département américain de l'agriculture n'enregistre pas de données en-deçà du niveau national. Les chiffres de l'exportation ne comprennent pas de provisions pour livraisons informelles; les chiffres de la production semblent être dérivés de ces exportations officielles et les chiffres combinés sont utilisés pour les stocks et la consommation. La performance de la Guinée est sans conséquences pour le commerce du café dans son ensemble ou pour les intérêts américains en matière de café. Par conséquent, il n'est pas surprenant que le Département américain de l'agriculture ne s'intéresse pas véritablement à l'exactitude de ces données. Toutefois, à titre de comparaison, les données sélectionnées de production tirées du Bulletin d'août 1987 sont les suivantes:

1/ Non publié, pour le Bureau de stratégie et de développement, Ministère du développement rural, gouvernement de Guinée.

2/ Moyenne pondérée.

<u>Année</u>	<u>Milliers de sacs</u>	<u>Tonnes</u>	<u>Année</u>	<u>Milliers de sacs</u>	<u>Tonnes</u>
1960/61	200	12,000	1983/84	50	3,000
61/62	235	14,100	84/85	30	1,800
62/63	215	12,900	85/86	85	5,100
			86/87	80	4,800

Quatrième estimation

Dans son rapport sectoriel de 1984, la Banque mondiale a analysé l'incidence de faibles prix à la production sur la production ainsi que sur les livraisons aux agences d'achat officielles. Dans son examen du café, la Banque a estimé que l'existence d'un débouché de rechange sous forme de contrebande avait permis le maintien des niveaux de production au-dessus des estimations officielles et certainement au-dessus des recettes officielles.

	<u>Production estimée</u>	<u>Exportations officielles</u>
1972	20,000 tonnes	4.400 tonnes
1975 1/	14,000	3,400
1983/84	8,000	moins de 2.000

Ces estimations sont difficiles à réconcilier avec d'autres données car elles ne sont pas entièrement basées sur l'année de la culture. Aucune source de données ni aucune méthodologie ne sont offertes pour les estimations de production et les chiffres d'exportation officiels ne correspondent pas à des données provenant d'autres sources. Toutefois, ils présentent un contraste entre la production et les exportations officielles ainsi qu'un déclin de production. De bons prix à la production ne sont pas suffisants pour maintenir la production dans le temps si les intrants ne sont pas disponibles, comme c'était le cas dans la région forestière.

Méthodologie pour estimer les rendements des parcelles

Les échantillons sur le terrain et les observations de la présente étude indiquent les facteurs suivants:

1. Un verticille complètement implanté sur une branche de caféier a 16 cerises.
2. Alors que 7 ou 8 verticilles sur une branche peuvent avoir un fruit, les meilleures branches avaient l'équivalent de 5 verticilles pleins.

1/ le rapport précise ailleurs que la zone en production en 1974/75 avait une surface de 41.000 hectares.

31

3. Cinq verticilles pleins de fruits mûrs ont un volume de 100cc.
4. Par conséquent, il faut 10 très bonnes branches pour donner un litre de cerises mûres fraîches.
5. Si l'on applique ces mesures à des parcelles observées sur le terrain, seuls les arbres exceptionnels présentaient des rendements de 3 litres. L'une des meilleures parcelles remarquées avaient environ 600 arbres par hectare et une production moyenne d'environ 2,25 litres par arbre.
6. Un litre de cerises fraîches pèse environ 800 grammes.
7. Si l'on utilise le facteur de conversion moyen des cerises mûres fraîches par rapport au café vert de 5:1, un litre de cerises donnera 160 grammes de café vert.
8. La parcelle de relativement bonne qualité décrite ci-dessus avait un rendement de café vert estimé à $(600 \times 2,25 \times 0,16)$ soit 216 kg/ha.

Estimation de la production en utilisant les observations ci-dessus

	<u>Arbres avec un rendement de (lt)</u>							<u>Moyenne pondérée</u>	<u>Production</u>
	<u>0.0</u>	<u>0.5</u>	<u>1.0</u>	<u>1.5</u>	<u>2.0</u>	<u>2.5</u>	<u>3.0</u>		
	<u>(% de tous les arbres)</u>								<u>1/</u>
Pessimiste	15	20	40	20	3	2	0	.910	146g/arbre
Optimiste	5	10	20	30	20	5	2	1.285	206g/arbre
Idéal									
Estimation	10	15	30	30	10	4	1	1.155	185g/arbre

Les estimations du nombre d'arbres sont aussi très variées en Guinée, mais trois estimations récentes (consultants allemands et belges et estimations du gouvernement) ne présentent que des différences de 20 pour cent les unes par rapport aux autres et ont une moyenne de 45,05 millions d'arbres. Basé sur le rendement moyen dérivé du tableau ci-dessus, ce nombre d'arbres donnerait une production annuelle courante dans la totalité de la région forestière de 8.334 tonnes.

Estimation du rendement de la parcelle

Le tableau suivant est basé sur la relation entre le rendement par arbre de cerises mûres, le nombre d'arbres par hectare et le rendement régional final de café vert. Le volume total de cerises est converti en rendement de café vert en utilisant le facteur suivant: 1 litre de cerises mûres + 160 grammes de café vert.

1/ Basé sur un litre rendant 160g de café vert.

<u>No.d'arbres/ Hectare</u>	<u>Litres de cerises mures par arbre</u>									
	<u>.25</u>	<u>.50</u>	<u>1.0</u>	<u>1.5</u>	<u>2.0</u>	<u>3.0</u>	<u>4.0</u>	<u>5.0</u>	<u>7.5</u>	<u>10.0</u>
10	.4	.8	1.6	2.4	3.2	4.8	6.4	8.0	12.0	16.0
25	1.0	2.0	4.0	6.0	8.0	12.0	16.0	20.0	30.0	40.0
50	2	4	8	12	16	24	32	40	60	80
100	4	8	16	24	32	48	64	80	120	160
250	10	20	40	60	80	120	160	200	300	400
500	20	40	80	120	160	240	320	400	600	800
750	30	60	120	180	240	360	480	600	900	1200
900	36	72	144	216	188	432	576	720	1080	1440
1,000	40	80	160	240	320	480	640	800	1200	1600
1,333	53	107	213	320	427	640	853	1066	1600	2133
1,660	66	133	266	398	531	797	1062	1328	1992	2656

ANNEXE 3

TRAITEMENT LOCAL DU CAFE

Usine de PROSECO

Cette installation est située sur la route principale allant à Conakry, au kilomètre 9, près de l'aéroport. Elle est abritée dans un bâtiment de béton d'environ 35m sur 135m. L'usine est composée de deux chaînes de nettoyage et de séparation et d'une installation destinée à toréfier et moulin.

Nettoyage et séparation

Chacune des deux chaînes est composée de tamis et de séparateurs d'air. Elles sont alimentées par des transporteurs à godets vers les cribles à secousses. La dérivation de poussière et de gros grains se fait par sac et le triage principal tombe dans un déversoir jusque vers un bac de transport qui distribue les grains dans les six aspirateurs où ils sont élevés par augets vers une trémie et alimentés dans un cylindre rotatif en haut du séparateur. Les déchets se déplacent progressivement vers le bout du tambour légèrement incliné et tombent, en dehors de l'installation, par un déversoir vers des sacs collecteurs séparés. Le café passe par un tamis et tombe à travers une chambre d'environ 2,40m de longueur dans laquelle souffle un ventilateur situé en bas de l'unité. La séparation par poids des cassés et des grains entiers a lieu à ce moment-là et les petits cailloux sont également isolés au fond de l'unité.

Les systèmes décrits ci-dessus sont composés d'un équipement ouest-allemand installé en 1968 et qui a commencé à fonctionner en 1972. Chaque chaîne a une capacité de 50 tonnes par jour. Au bout du bâtiment, il y a deux tapis roulants sur lesquels sont étalés les grains triés afin que soient retirés manuellement les grains décolorés et les déchets restants.

Au moment de cette étude, on était en train de décharger un nouvel équipement et des nouvelles conduites afin de moderniser et d'agrandir l'usine, notamment les machines qui effectuent en même temps le nettoyage et la classification. Cet investissement est fait dans le contexte de la vente d'actions majoritaires de PROSECO à des intérêts suisses.

Toréfaction et mouture

En Guinée, il existe deux usines de toréfaction et de mouture, toutes deux situées à Conakry. L'une d'entre elle appartient à un homme d'affaires, l'autre à PROSECO. On trouvera ci-après la description de l'usine de PROSECO.

Dans une trémie réceptrice, le café vert est élevé par air vers un réservoir au-dessus du toréfacteur. Le four est à air sous pression et doté d'un panier rotatif dont la capacité est de 120kg par charge. A capacité maximum, il peut toréfier cinq lots par heure, soit 600kg. La température est maintenue à 220°C et un échantillon est pris au cours de la toréfaction pour permettre une inspection visuelle. Lorsque le lot est terminé, il est vidé sur un tamis refroidissant horizontal rotatif avec des battoirs pour mélanger le café pour obtenir un refroidissement uniforme. L'air ambiant est envoyé sous pression au travers du café et il atteint une température acceptable en environ cinq minutes.

A partir du tamis refroidisseur, le café est élevé par air à une vitesse contrôlée si bien que seuls les grains montent vers une trémie d'attente, alors que les cailloux sont séparés en bas de la glissière. Le café est alors mesuré dans la partie supérieure des moulins qui sont une série de rouleaux cannelés parallèles logés dans une seule unité. L'unité dans son ensemble est refroidie par eau.

De là, le café moulu est élevé par courroies jusqu'en haut de la machine de mise en sac totalement automatique qui a la possibilité d'ajuster la taille du sac.

L'usine de toréfaction et de mouture a été installée en 1982 et a commencé à fonctionner en 1983. Elle a souffert de problèmes constants, essentiellement dûs aux tableaux de bord électroniques qui contrôlent l'équipement de mise en sac. En outre, l'usine n'a pas beaucoup fonctionné pour la simple raison que la demande de café locale est trop faible pour justifier le fonctionnement de l'usine. Généralement, elle traite de 50 à plusieurs centaines de kilos puis reste arrêtée pendant plusieurs jours ou plusieurs semaines.

L'usine, y compris l'unité de toréfaction et de mouture, est équipée de 380 volts et requiert apparemment 70kva lorsqu'elle est complètement opérationnelle. Il y a sur place un générateur Mercedes de 150kva qui semble fonctionner.

Dans les années qui ont suivi l'installation, des améliorations technologiques ont été introduites qui accroissent l'efficacité de ces processus et il est maintenant courant que les activités de filtrage et de séparation par air se fassent dans une machine plus compacte. Ce type de machine est en cours d'installation à PROSECO et d'autres, de conception brésilienne, sont utilisées par la SOGICAF dans la zone forestière.

Equipement de traitement de la SOGUICAF

En 1986, SOGUICAF a importé du Brésil une machine de décortiquage, de nettoyage et de séparation et a installé une unité à Kissidougou et une autre à N'Zérékoré. Au Brésil, cet équipement est installé sur un camion et emmené dans les centres de rassemblement du café, mais en Guinée, elle fonctionne dans deux entrepôts de la SOGUECAF. Cette unité, qui n'utilise que 15kva et coûte environ 20.000 dollars, est simple et facile à entretenir. Il est possible de juger de sa performance en se basant sur le fait que le café de la SOGUICAF est acceptable à la Bourse de marchandises de Londres avec aucun rabais ou très peu sur la qualité inférieure. Brièvement, le processus est le suivant.

Nettoyage

Les cerises sèches sont jetées dans une trémie de bois à partir de laquelle elles sont évacuées vers une cuvette au fond d'un élévateur à augets. La courroie décharge le café sur le premier des deux tamis empilés verticalement qui vibrent et dont le fond a également une soufflerie à air sous pression pour améliorer la séparation de particules. Ce système sépare les cailloux, les tout petits grains de café, le sable et la poussière, ainsi que les feuilles et les brindilles. Les cerises ainsi nettoyées tombent vers la cuvette d'un autre élévateur à augets qui les amène à un dispositif d'alimentation qui, à son tour les amène dans une décortiqueuse.

Décortiquage

Cette unité est composée d'un cercle externe stationnaire d'environ 0,20m de largeur doté de perforations précisément espacées par lesquelles seuls les grains peuvent passer et, à l'intérieur de ce cercle, il y a une roue à haute vitesse munie de palettes placées sur son périmètre à une distance du cercle externe légèrement supérieure au diamètre de la cerise. L'unité tout entière est enfermée dans une coquille de tôle de métal. Les cerises sont amenées vers la zone de l'axe central de l'unité. Les palettes rotatives lancent constamment les cerises contre le cercle externe et les unes contre les autres et la cosse se casse et est réduite en morceaux ce qui libère les grains. L'air sous pression dans la chambre expulse les cosses les plus légères de l'unité le long de son axe central vers une conduite de sortie, tandis que les grains sont agités de façon constante jusqu'à ce qu'ils passent dans les trous du cercle externe de l'unité où ils se rassemblent dans une conduite au fond de la coquille.

Séparation

La première étape de la séparation consiste à isoler les cosses et les grains non-décortiqués qui échappent au premier passage à travers la décortiqueuse. Cette opération se fait en laissant tomber les grains de la décortiqueuse sur un tamis oscillatoire qui a légèrement la forme d'un entonnoir. De l'air passant par le bas du tamis facilite le processus qui consiste à envoyer les grains en cosse sur le périmètre du tamis et les cerises et les cosses vers le centre. Une conduite au centre du tamis reprend les cerises et les cosses jusqu'au fond du dernier élévateur à

augets d'où ils reviennent vers la décortiqueuse, tandis que les grains propres sont relâchés par une ouverture sur le côté extérieur du tamis.

La seconde étape est la séparation des grains selon leur état et selon qu'ils sont entiers ou brisés. Une courroie à augets rassemble les grains sous le tamis oscillatoire et les élève vers le haut de la chambre à travers laquelle de l'air est envoyé sous pression près du fond. La chambre a environ 15cm de profondeur, 1,20m de largeur et 2,40m de hauteur. Les grains sont relâchés dans un coin du haut de l'unité et l'air est soufflé vers le haut à partir de la base du même côté, mais à un angle vers le côté opposé de l'unité. Le résultat est que les grains sains, qui ont une densité plus élevée, ont tendance à tomber tout droit vers le fond de l'unité, alors que les grains mal développés ou avariés, de même que les cassés, sont plus affectés par l'air et se déplacent le long de la largeur de l'unité lorsqu'ils tombent. Des dégorgeoirs à deux, trois ou quatre endroits au fond alimentent les différentes fractions dans des sacs en attente.

Evaluation

Un coût initial et des coûts d'exploitation peu élevés sont les avantages présentés par cet équipement, de même que sa facilité d'entretien et de fonctionnement. La capacité est évaluée à environ 700kg de cerises sèches à l'heure, soit environ 360kg de grains verts à l'heure.

Cet équipement effectue un bon décortilage sans que les grains soient véritablement endommagés ou cassés; il réussit aussi à séparer les corps étrangers et les grains légers et endommagés. Elle ne calibre pas particulièrement bien et, à l'évidence, n'a pas de capacité de séparation de couleurs. En d'autres mots, il s'agit d'une très bonne usine de traitement de base qui, combinée au retrait visuel des grains noirs, pourra donner une qualité de café "Superior" (voir qualités, annexes 5).

ANNEXE 4

PROSECO

Jusqu'en 1984, PROSECO, une société commerciale du ministère du commerce, avait le monopole de l'exportation du café et d'autres produits agricoles secs. Son homologue pour les produits frais était Fruitex. PROSECO effectuait ses achats de café et d'autres produits par l'intermédiaire d'EPECOA (Entreprises préfectorales de commercialisation des produits agricoles) qui avait des points d'achat dans les régions productrices.

PROSECO a deux installations de nettoyage et de classification à Conakry, où toutes les expéditions sont rassemblées. On trouvera une description de ces installations plus grandes et plus récentes dans l'annexe 3. Apparemment, elle n'a pas fonctionné depuis un ou deux ans, mais l'unité plus ancienne fonctionne de façon constante et a été apparemment suffisante pour le niveau d'expéditions moindre de PROSECO au cours des années récentes. Ce moulin effectue également un nettoyage sur mesure pour les commerçants privés.

En tant qu'agence du gouvernement et seule exportatrice de café, PROSECO était également l'administratrice des procédures ayant trait aux adhérents de l'OIC, notamment en ce qui concerne les timbres d'exportation. Dans le cadre de la nouvelle politique qui autorise les exportations privées, une question fondamentale s'est posée quant au rôle de PROSECO qui, au cours des deux dernières années, a à la fois exporté du café et contrôlé les timbres de l'OIC. Des négociations sont actuellement en cours pour la vente de la totalité ou de la majorité des intérêts PROSECO à un groupe de café étranger privé; le gouvernement reconnaît le problème qui se poserait si la société continuait à administrer la documentation de PROSECO. Aucune décision définitive n'a été prise en ce qui concerne cette fonction, mais elle pourra être confiée au Bureau étranger du commerce du Ministère du commerce.

ANNEXE 5

BUREAU DE CONDITIONNEMENT

Ce bureau du Ministère du commerce est responsable de la délivrance de certificats de qualité de produits destinés à l'exportation.^{1/} Le café ne peut officiellement quitter la préfecture de sa production sans l'approbation d'un représentant du bureau au niveau de la préfecture et aucune exportation de café ne peut avoir lieu sans l'approbation d'un bureau au niveau national au port d'embarquement.

L'inspection est nécessaire en ce qui concerne l'état physique, l'emballage et le poids. La détermination de la qualité se fait conformément aux normes de l'OIC. Actuellement, aucun café ne se qualifie pour la qualité supérieure (Extra Prima); une faible quantité se qualifie pour le deuxième niveau (Prima) et le troisième niveau (Superior); et la majorité du café exportable est actuellement considéré comme normal (Courante). L'analyse des méthodes de récolte et de traitement local dans la deuxième section indique les principales raisons de la qualité moyenne médiocre du café exporté de Guinée à l'heure actuelle.

La procédure officielle, décrite par le Bureau du conditionnement, est approximativement la suivante:

1. Le responsable du bureau situé au niveau de la préfecture dans laquelle le café est produit effectue une inspection préliminaire. Il s'agit d'une inspection visuelle qui recherche les déchets étrangers et les grains décolorés. Ce responsable doit délivrer un certificat préliminaire avant que le café puisse légalement quitter la préfecture et ce certificat doit normalement accompagner le café jusqu'à ce qu'il atteigne le grossiste final dans le cas de consommation locale ou soit remplacé par un certificat de vérification dans le cas d'exportations.

^{1/} Le café tombe sous le coup de la juridiction de la Section des produits secs et oléagineux. L'autre produit important dans cette section est les amandes de palme, dont les exportations en 1986 ont dépassé celles du café, en poids (amandes de palme, 5.400 tonnes; café, 5.100 tonnes).

2. Les inspecteurs au niveau national sont affectés à chacun des trois moulins de nettoyage et de classement et ils prennent régulièrement des échantillons. (Le bureau de N'Zérékoré, qui contrôle essentiellement l'usine de la SOGUECAF, prend près de 80 échantillons de 1kg par semaine.)

3. Deux certificats doivent être délivrés par le bureau avant que l'expéditeur ne puisse passer aux autres formalités de l'exportation: le certificat de vérification et le certificat d'origine.

Normes d'exportation pour le café.

Les normes adoptées par l'OIC sont appliquées par le Bureau de conditionnement. Celles-ci incluent trois qualités exportables -- Extra Prima, Prima et Superior -- et d'autres qualités moindres qui ne peuvent être vendues aux pays membres sans avoir été traitées davantage. Comme les qualités ci-dessous l'indiquent, il est possible d'améliorer la qualité en retirant les matériaux indésirables qui amènent le poids au-delà des limites spécifiées.

(Tous les chiffres correspondent à un échantillon de 300 grammes)

- | | |
|--------------------|---|
| <u>Extra Prima</u> | - moins de 15g de défauts au total;
- pas de grains noirs;
- moins de 4 cassés de moins de 4mm;
- moins de 1,5g de cailloux. |
| <u>Prima</u> | - 15 à 30g de défauts au total;
- 4 grains noirs ou moins;
- 4 cassés de moins de 4mm ou moins;
- 1,5g ou moins de cailloux. |
| <u>Superior</u> | - entre 30 et 60g de défauts au total;
- 50 cassés ou moins de moins de 4mm;
- 4 grains noirs ou moins;
- 1,7g de cailloux ou moins. |

Au plus fort du programme d'amélioration du café dans les années cinquante, 27 pour cent des exportations de café en Guinée se classaient dans les deux premières catégories. Aujourd'hui, aucune ne les atteint, et seule une partie du "Superior" est d'une qualité suffisante pour être échangée sans rabais à la Bourse de marchandises de Londres.

ANNEXE 6

STRUCTURE ET COUTS DU TRANSPORT DES EXPORTATIONS

Structure du secteur du transport des exportations

Il existe actuellement sept lignes qui exploitent un service régulier vers Conakry. En moyenne, il y a deux départs par semaine.

Deep Sea Shipping (Danemark)
Delmass (France)
SCADOA (France)
Grimaldi (Italie)
Vanuden (Belgique)
Ligna Transmar (Italie)
Rheinemass (Allemagne fédérale)

Quatre de ces lignes -- Deep Sea Shipping, SCADOA, Grimaldi et Rheinemas -- ont récemment formé une société de transport locale nommée SOGUICOM (Société guinéenne de coopération maritime). Il existe également plusieurs autres sociétés qui en sont à divers stades de négociations en vue de lancer un service régulier.

Le service vers Le Havre ne prend que 7 jours dans le cas d'un service direct par conteneur, mais 14 jours constituent la norme. Le service vers d'autres ports européens dure en moyenne de 12 à 15 jours.

Il existe plusieurs organismes de transport avec diverses fonctions à partir de Conakry. La GETMA, par exemple, représente à la fois le groupe SOGUICOM et Delmass. Elle agit en tant qu'expéditeur de fret, société de chargement, agent de douanes et service de transport local offrant également la fourniture et l'entreposage de conteneurs. Les autres sociétés de transport qui fournissent des services similaires sont la SATA et la MORI. Une quatrième société, l'une des plus importantes d'Abidjan, doit commencer ses opérations à Conakry.

L'un des services international d'inspection, VERITAS, a un bureau à Conakry. Il inspectera les cargaisons au nom des acheteurs et délivrera un certificat qui pourra être nécessaire et faire partie du dédouanement ou des arrangements financiers à la destination. Une autre petite société guinéenne offre des services similaires. La Société générale de surveillance n'est pas actuellement représentée en Guinée, mais il est prévu qu'elle ouvre un bureau dans un avenir proche.

Coûts du transport des exportations

A) Transport à l'intérieur du pays. Les tarifs suivants sont indicatifs des coûts en 1987 pour le transport routier de la zone productrice de café à Conakry.

		<u>FG/tonne</u>	<u>USD/tonne</u>
De Kissidougou	614 km	30,000	67.55
Guéckedou	707 km	34,000	77.75
Macenta	807 km	40,000	88.75

Les tarifs ne sont pas donnés pour N'Zérékoré, Lola, Yomou ou Beyla. Du fait de la médiocrité des routes, des frais supplémentaires doivent être négociés pour chaque cas.

B) Transport de l'entrepôt de l'expéditeur dans la région de Conakry à FOB
Les détails suivants ont été fournis par l'une des sociétés de transport qui offre actuellement les services ci-dessous.

- Livraison du conteneur à l'entrepôt de l'expéditeur et chargement
 - Transport au port
 - Entreposage au port
 - Formalités de transit, redevances portuaires, déchargement et chargement
 - Fumigation
 - Scellage et sécurité
- | |
|-------------------------|
| FG 4.500/tonne + TPS 1/ |
| 60.000/tonne + TPS |
| 3.000/ctr/jour |
| 9.800/tonne |
| 3.000/tonne |
| 5.000/tonne |

C) Fret maritime. Les prix varient selon le service, la ligne, la destination et la quantité. Les devis allaient de 10.000 FF à 15.000 FF pour Conakry/Le Havre, pour un conteneur de 6 mètres environ.

D) Autres coûts à prendre en considération. Ceux-ci englobent:

- L'assurance (3/4 à 1 pour cent de la valeur de l'expédition)
 - Redevance d'exportation
 - Vérification de la qualité (conditionnement)
 - Cotisations d'adhérents en 1986)
 - Redevance portuaire (introduite en sept.87)
 - Timbre fiscal
- | |
|-------------------|
| 2% FOB |
| 5% FOB |
| FG 3.240/tonne |
| FG 3.780 - 30% 2/ |
| 5% FOB |

1/ Taxe de prestation de service. Une taxe de 10 pour cent sur les services.

2/ Ces frais nouveaux s'appliquent à toutes les importations et exportations. Pour toutes les exportations, 30 pour cent sont déduits du tarif brut par tonne ou par unité. En vue d'illustrer l'éventail des frais, le prélèvement sur le papier kraft est de 2.500 par tonne; métal, FG 765; véhicules 5.800; fruits frais, FG 630 et divers, FG 4.950.

Une autre société a présenté un devis des services de quai décrits dans le paragraphe B ci-dessus, d'un montant d'environ FG 220.000 - 250.000 par conteneur. Certains de ces coûts pourraient être réduits pour un transporteur capable d'organiser les différents services lui-même, mais les complications et les imprévus du système à Conakry sont tels que la plupart des transporteurs doivent utiliser un agent connu.

Expédition via le Libéria. Cette solution n'est pas suffisamment développée pour permettre une structure de coûts normale. Toutefois, la société qui utilise actuellement ce moyen économise plus de 25 pour cent sur le coût du transport du café vers FOB.

ANNEXE 7

ASPECTS AGRICOLES DE LA PRODUCTION DE CAFE

Conditions agronomiques de la production de café

Le café est une culture sensible à la température, aux précipitations, à l'humidité, au vent et à l'ensoleillement.

Température. La fourchette optimale des températures diurnes moyennes varie entre 22 et 26 degrés C. Les températures minimales ne devraient pas être inférieures, en moyenne, à 15 degrés C; et les températures maximales moyennes ne devraient pas excéder 30 degrés C. Le café robusta peut être endommagé si les températures descendent en dessous de 8 ou 10 degrés C; on le cultive donc rarement aux altitudes supérieures à 800 mètres.

Précipitations. Le volume de précipitations optimal varie entre 1,5 et 2 mètres par an, également distribué. Il est souhaitable d'avoir une période sèche avant la floraison, mais une seconde période sèche d'un mois ou plus provoque une deuxième floraison et la production d'une récolte médiocre de petits grains. Une période sèche supérieure à deux mois est néfaste. (En ce qui concerne la carte n°2, noter que les pluies occasionnelles prolongent comme on peut s'y attendre la période considérée comme la saison des pluies.)

Humidité. Une humidité relative de 80 à 90 pour cent est idéale pour le café.

Vent. Le café est sensible à deux types de dégâts provoqués par le vent: les dégâts mécaniques, sous forme de branches cassées; et les dégâts qui résultent de l'effet desséchant du vent, notamment lorsqu'il est associé à une faible humidité.

Ensoleillement. Le café a besoin d'un minimum de 2.000 heures d'ensoleillement par an.

Conditions dans les principales zones de culture en Guinée

En général, les conditions dans la zone forestière guinéenne sont favorable à la culture du café. C'est la longueur de la saison sèche qui entrave le plus souvent la production. On observe naturellement certaines variations, ainsi qu'une évolution des conditions à mesure qu'on se déplace dans la région. (Voir les cartes pour le régime des précipitations et les saisons des pluies.) Les caractéristiques ou les contraintes principales dans les préfectures les plus importantes sont résumées ci-après: 1/

1/ Tiré principalement de l'étude de la SOCFINCO - Van Lanker, 1980

Kissidoukou/Guéckédou/Beyla. La baisse des précipitations certaines années et les périodes sèches qui dépassent occasionnellement 3 mois sont les facteurs limitatifs ici. Ces facteurs peuvent nuire à la production une année sur trois. Les jeunes arbres sont particulièrement sensibles à ces problèmes.

Macenta. C'est une région particulièrement favorable en termes de facteurs climatiques. Les basses températures moyennes de janvier peuvent poser un problème et risquent d'affecter la production une année sur quatre ou cinq.

N'Zérékoré/Lola/Yomou. Avec un profil de températures identique à celui de Macenta, cette région accuse des précipitations légèrement inférieures, mais avec une bonne distribution et une saison sèche de deux mois. Un volume de précipitations total insuffisant peut affecter les rendements une année sur quatre.

En ce qui concerne les conditions pédologiques, plusieurs facteurs interviennent, outre la teneur en nutriments. La teneur en éléments organiques influence la rétention d'eau et donc l'aptitude des jeunes plants à supporter des périodes sans eau. En général, l'assèchement du sol modifie la fourchette de précipitations dans laquelle le café se développe convenablement; des taux d'infiltration meilleurs augmentent la tolérance à des précipitations supérieures et la rétention d'eau réduit le volume d'eau nécessaire pour obtenir le même niveau de production. Le café se développe mal en sol acide et il est souvent nécessaire d'augmenter le Ph dans les pépinières en zone forestière.

Variétés recommandées

Bien qu'aucune source contactée pendant cette étude n'ait cité de trace de trachéomycose, certaines variétés de la région y sont peut-être vulnérables. L'étude belge a identifié quatre variétés qui résistent à cette maladie et présentent un intérêt commercial en raison d'autres caractéristiques.

Robusta INEAC. Très productive, mais vulnérable à la sécheresse et à "scolyte".

Robusta CONGO. Egalement connue sous le nom de KISSI; particulièrement bien adapté à Kissidoukou et Guéckédou.

Robusta IULLA. Très bonne sauf si les précipitations sont inférieures à la normale.

Yangambi L 147. Apparue à Macenta. Exige des recherches supplémentaires.

Les possibilités génétiques de ces variétés sont de l'ordre de 2,5 à 3 tonnes par hectare, mais dans les conditions de plantation industrielle les études françaises et belges indiquent un rendement de 1,5 tonne par hectare.

Quelle que soit la variété sélectionnée, la multiplication par boutures est préférable à l'emploi de semences. Les plants obtenus de la sorte sont produits un an avant les arbres semés et ont un rendement généralement supérieur de 25 à 30 pour cent. Cependant, il n'est pas toujours possible de se procurer des boutures ou des arbres parents, et le coût et les besoins logistiques peuvent empêcher l'utilisation de boutures ou dicter la combinaison avec des semences. Les semences peuvent être utilisées pour la constitution de jardins de matériel parental où l'on prélèvera des boutures aux fins de production et de distribution.

ANNEXE 8

FACTEURS DE CONVERSION

	<u>kg/mètre cube</u>	<u>Humidité</u>
Cerise fraîche	645	60%
Cerise préséchée - 40%	558	40%
Cerise séchée - 20%	440	20%
Cerise séchée - 13%	400	13%
Café vert	750	12%

100 kg de cerise fraîche = 67 kg de cerise à 40%
= 44 kg de cerise à 20%
= 40 kg de cerise à 13%
= 20 kg de café vert

ANNEXE 9

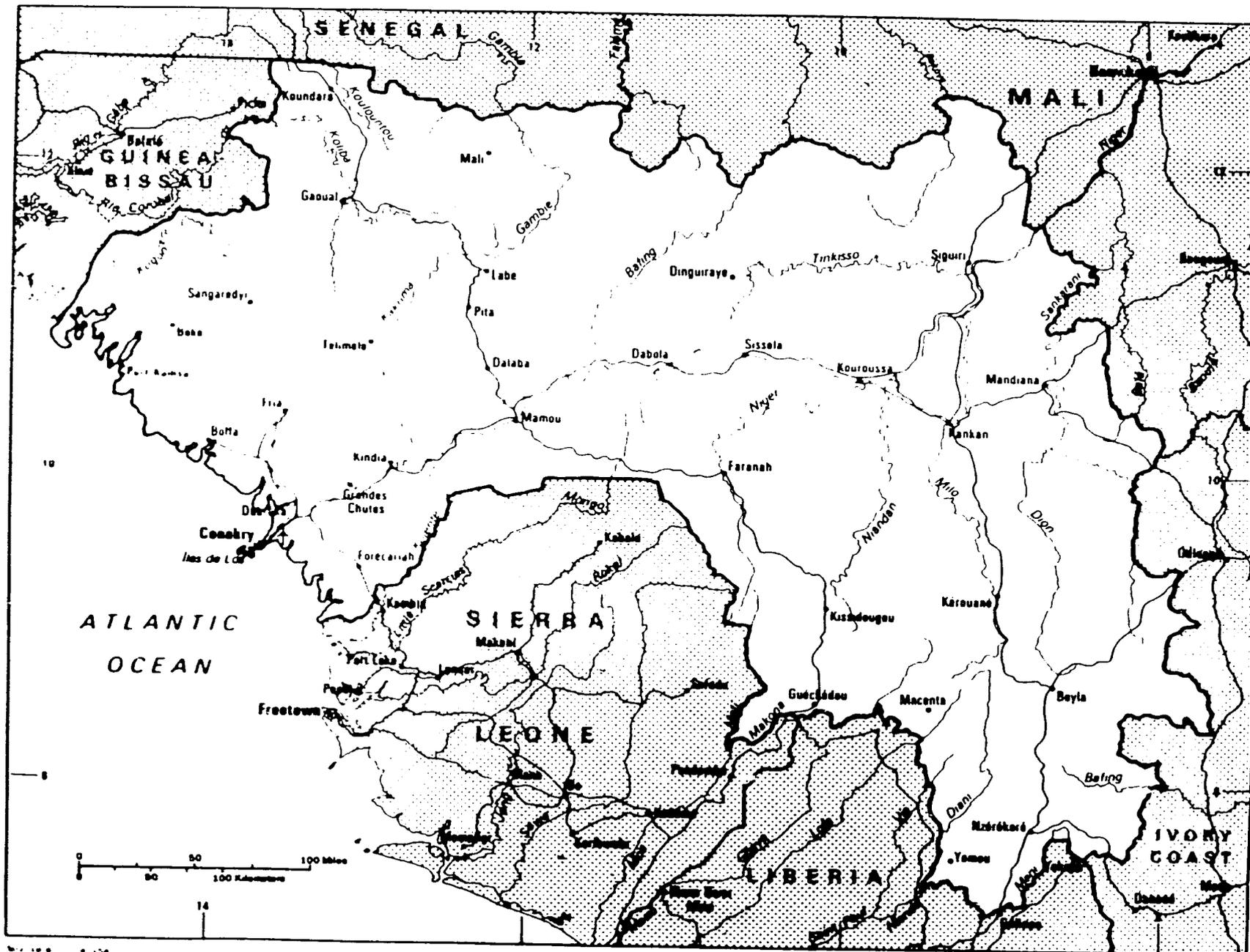
DETAILS DES PROPOSITIONS D'INVESTISSEMENT

Afin d'illustrer les possibilités d'investissement dans le secteur caféier en Guinée, un programme de plantation, de petites exploitations et d'investissement commerciaux a été proposé qui générerait environ 1.000 tonnes de café vert par an, calculé comme suit:

- | | |
|---|------------|
| - plantation de 400 ha avec un rendement de 750 kg/ha à maturité | 300 tonnes |
| - 500 ha de café produit par de petites exploitations régénérées produisant un rendement de 400 kg/ha | 200 tonnes |
| - Deux principaux points d'achat/entrepôts achetant chacun 125 tonnes par an | 250 tonnes |
| - Dix points d'achat secondaires achetant chacun 25 tonnes par an | 250 tonnes |

Pour simplifier les calculs, on suppose que la production totale et les achats atteignent 1.008 tonnes par an, ce qui équivaut à 60 conteneurs de 20 pieds et 16,8 tonnes chacun. (Chaque conteneur contient 280 sacs de 60 kg.)

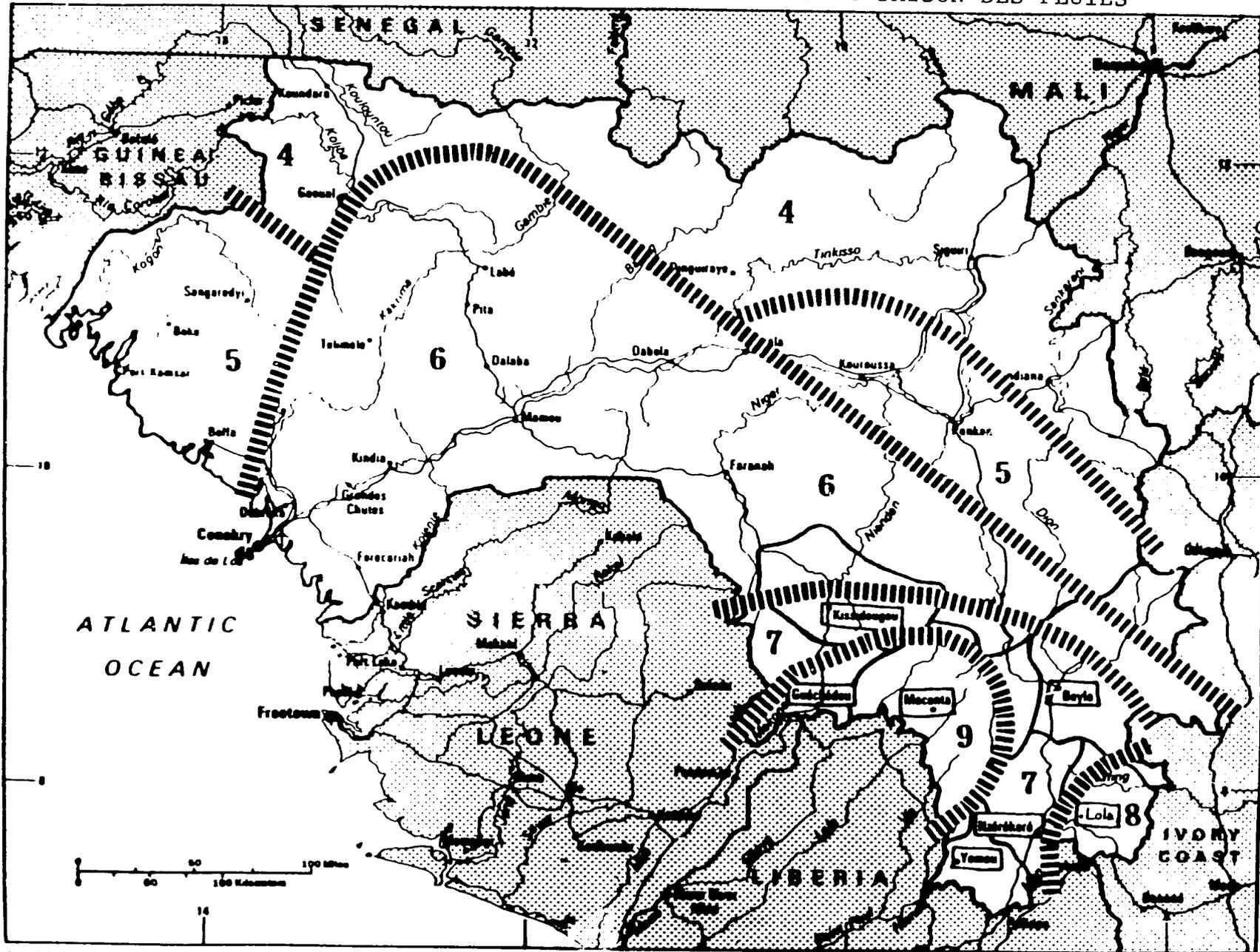
CARTES



C-22

— Voie ferrée
 — Route
 ↑ Aéroport

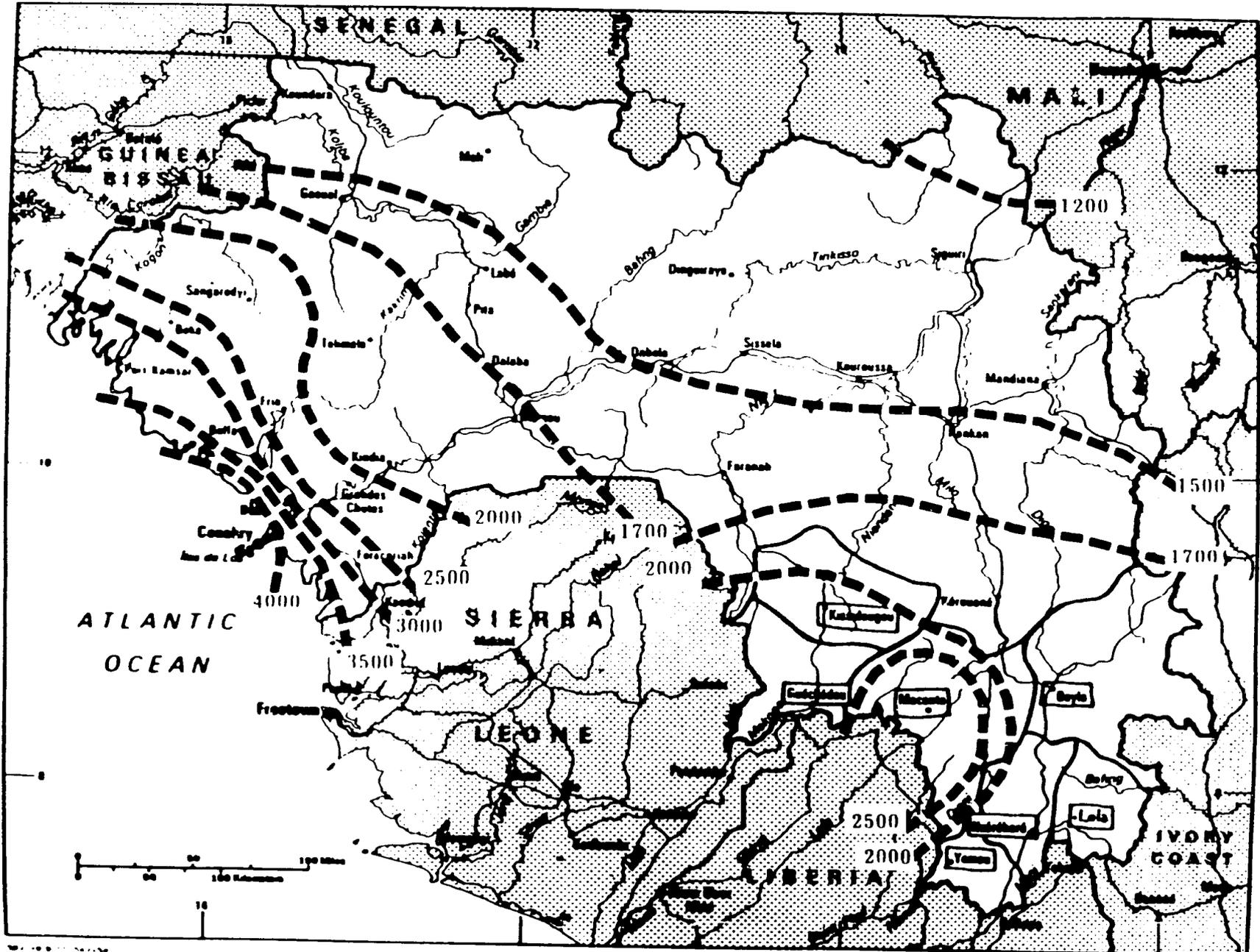
14



C-23

— Voie ferrée
 — Route
 ↑ Aéroport

C-24



Voie ferrée
 Route
 Aéroport

— Voie ferrée
 — Route
 ↑ Aéroport

TABLEAUX

Régénération du café produit par les petites exploitations

(Un hectare de 750 arbres anciens et plantation dans les interlignes de 250 nouveaux arbres)
(Tous les chiffres sont exprimés en milliers de FC sauf mention contraire)

	<u>Année 0</u>	<u>Année 1</u>	<u>Année 2</u>	<u>Année 3</u>	<u>Année 4</u>	<u>Année 5</u>	<u>Année 6</u>	<u>Année 7</u>	<u>Année 8</u>	<u>Année 9</u>	<u>Année 10</u>
<u>Coûts</u>											
Rabais de Contrat	-	17.5	17.5	17.5	17.5						
Outillage	1.0	5.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Plants	-	6.5	7.2	7.2	7.2	1.0					
Engrais	-	3.4	6.5	10.1	13.6	13.6	13.6	13.6	13.6	13.6	13.6
Pesticides	-	3	5	8	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Total	1.0	32.7	34.7	38.6	43.3	19.6	18.6	18.6	18.6	18.6	18.6
<u>Main-d'oeuvre familiale</u>	12	30	33	38	42	41	43	43	44	44	44
<u>Production</u> (kg de café vert)	140	105	120	150	202	315	370	432	450	460	460
<u>Recettes</u> (à 450 FG/kg)	63.0	47.3	54.0	67.7	91.1	141.8	166.5	194.4	202.5	207.0	207.0
<u>Revenu net</u>	62.0	14.6	19.3	29.1	47.8	122.2	147.9	175.8	183.9	188.4	188.4
<u>Flux de trésorerie</u> 1/											
Hypothèse 1.	62.0	47.3	54.0	67.7	91.1	111.4	136.1	164.0	202.5	207.0	207.0
2.	62.0	47.3	54.0	67.7	91.1	118.0	142.7	170.6	178.7	207.0	207.0
3.	62.0	47.3	54.0	67.7	91.1	118.5	143.2	171.1	202.5	207.0	207.0
4.	62.0	47.3	54.0	67.7	91.1	124.4	149.0	176.9	185.0	207.0	207.0
5.	62.2	47.3	54.0	67.7	91.1	77.1	101.8	129.7	202.5	207.0	207.0
6.	62.2	47.3	54.0	67.7	91.1	91.1	115.8	143.7	151.8	207.0	207.0
7.	62.2	47.3	54.0	67.7	91.1	88.2	112.9	140.8	202.5	207.0	207.0
8.	62.2	47.3	54.0	67.7	91.1	101.6	126.3	154.2	162.3	207.0	207.0

1/ On pose les hypothèses suivantes sur les flux de trésorerie, en ce qui concerne le financement des dépenses en espèces pendant la période de régénération:

- Hypothèse
1. Tous les coûts sont financés à 10% par an, remboursables en trois ans à partir de l'année 5.
 2. " " " " , remboursables en quatre ans " "
 3. " " " " à 0% d'intérêt, remboursables en trois ans " "
 4. " " " " , remboursables en quatre ans " "
 5. Contrat de boutures, à 10% par an, remboursable en trois ans à partir de l'année 5.
 6. " " " " , remboursable en quatre ans " "
 7. " " " " , à 0% d'intérêt, remboursable en trois ans " "
 8. " " " " , remboursable en quatre ans " "

Création de nouvelles plantations de café
(Coût par hectare en milliers de FG)

	<u>Année 1</u>	<u>Année 2</u>	<u>Année 3</u>	<u>Année 4</u>	<u>Année 5</u>	<u>Année 6</u>	<u>Année 7</u>	<u>Année 8</u>	<u>Année 9</u>	<u>Année 10</u>
<u>Main-d'oeuvre</u> (jours)	97	23	34	34	33	48	52	44	48	52
<u>Coûts</u>										
Main-d'oeuvre	72.8	17.3	25.5	24.0	24.8	36.0	39.0	33.0	36.0	39.0
Terre	4.0	4.0	4.0	4.0	-	-	-	-	-	-
Outillage	70.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Plants	140.0	15.0	5.0	-	-	-	-	-	-	-
Urée	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5
NPK	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Pesticides	2.0	3.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Total	303.3	56.8	57.0	50.5	47.3	58.5	61.5	55.5	58.5	61.5
<u>Production</u>										
(kg de café vert)	0	0	50	250	400	650	750	550	650	750
<u>Recettes</u> (à 450 FG/kg)										
	0	0		112.5	180.0	292.5	337.5	247.5	292.5	337.5
<u>Coûts</u> - direct										
	303.3	56.8	57.0	50.5	51.3	62.5	65.5	59.5	62.5	65.5
- généraux 1/										
Total										

Programme d'investissement caféier
Principaux coûts d'investissement et d'exploitation

	Dollars EU (milliers)	FG (millions)
<u>POSTES D'INVESTISSEMENT</u>		
1. <u>Développement commercial</u> 1/	200.0	88,000.0
2. <u>Equipement</u>		
- Machines de transformation du café (2)	50.0	22,000.0
- Camions 4 roues motrices (3)	87.0	38,280.0
- Camionnettes à plateau et 4 roues motrices (5)	71.0	31,240.0
- Berlines (2)	21.6	9,504.0
- Génératrices de 30 Kva (3)	36.0	15,840.0
- Equipement de bureau	20.0	8,800.0
- Radios	8.0	3,520.0
- Imprévus (10%)	29.4	12,936.0
Total	<u>323.0</u>	<u>142,120.0</u>
3. <u>Amélioration et installation des tenures à bail</u>	30.0	13,200.0
	<u>553.0</u>	<u>243,320.0</u>
4. <u>Total des frais d'investissement généraux</u>		
<u>COÛTS DE FONCTIONNEMENT</u>		
- Exploitation du matériel 2/	32.3	14,212.0
- Bureau de Conakry (150 m2)	15.0	6,600.0
- Entrepôts/bureaux à l'intérieur (2)	5.0	2,200.0
- Personne de gestion/administration		
- 2 expatriés à 85.000 dollars par an 3/	170.0	74,800.0
- 6 Guinéens à 45.000 GF par mois	7.4	3,526.0
- Personnel technique		
- 5 expatriés à 65.000 dollars par an 3/	325.0	143,000.0
- 15 Guinéens à 45.000 FG par mois	18.8	8,272.0
- Personnel de service général		
- 10 Guinéens à 20.000 FG par mois	5.5	2,420.0
Total partiel	<u>579.0</u>	<u>254,760.0</u>
- Amortissement du matériel 4/	88.3	38,852.0
- Amortissement des coûts de développement commercial 5/	<u>66.7</u>	<u>29,348.0</u>
<u>Total des frais généraux</u>		
- Années 1 à 3	734.0	322,960.0
- Année 4 et au-delà	667.3	293,612.0

- 1/ Comprend les déplacements du personnel des investisseurs pendant les trois premières années, les frais d'octroi de licence et de bail ainsi que les frais généraux associés à la mise en place des relations financières, commerciales et légales.
- 2/ Exploitation du matériel équivalente à 20 pour cent du coût d'acquisition.
- 3/ Les coûts des expatriés comprennent le logement et les avantages divers.
- 4/ Tous les postes sont amortis à 25 pour cent de leur valeur résiduelle en trois ans.
- 5/ Les coûts de développement commercial sont amortis au cours des trois premières années.

Coût du café quinqué livré à Rotterdam 1/

(Un conteneur, venant de Macenta)

		FG (milliers)	Dollars EU (milliers)
Achat du café 2/		8,400.0	19.09
Nettoyage		40.0	.09
Mise en sac/Entreposage 3/		135.0	.31
Chargement		<u>18.0</u>	<u>.04</u>
Coût total 16,8 tonnes, chargé		8,593.0	19.53
Transport, Macenta/Conakry		<u>672.0</u>	<u>1.53</u>
Coût total livré à Conakry		9,265.0	21.06
Chargement du conteneur	75.6		
Transport du conteneur au port	50.0		
Formalités et arrimage	120.1		
Fumigation	50.4		
Plombage	84.0		
	<u>390.0</u>	390.0	.89
Taxe d'exportation	193.1		
Contrôle de qualité	482.8		
Droit de timbre	482.8		
Cotisation OIC	54.4		
Droits de port	44.5		
Assurance	96.6		
	<u>1,354.2</u>	<u>1,354.2</u>	<u>3.08</u>
Coût total FOB Conakry		11,009.2	25.02
Expédition Conakry/Rotterdam		<u>1,001.0</u>	<u>2.78</u>
Coût total FAS Rotterdam		<u>12,010.2</u>	<u>27.30</u>
Equivalent à:	\$ EU par tonne	1,624.75	
	\$ EU par livre	0.74	

- 1/ On a choisi Macenta car la ville se trouve à mi-parcours dans la zone forestière. Ce tableau est basé sur un conteneur de café vert comprenant 280 sacs de 60 kg, soit un poids net de 16,8 tonnes de café.
- 2/ Pour les besoins de cette estimation, le coût d'acquisition du café est calculé à 475 FG ct on suppose une perte de poids de cinq pour cent pendant le nettoyage.
- 3/ L'entreposage à l'intérieur des terres n'est pas coûteux à l'heure actuelle. Pour cette estimation, on a utilisé un coût annuel de 3 dollars la tonne.

Programme d'investissement caféier

Résumé des coûts et des bénéfices hors intérêts et amortissement

	<u>Année 1</u>	<u>Année 2</u>	<u>Année 3</u>	<u>Année 4</u>	<u>Année 5</u>	<u>Année 6</u>	<u>Année 7</u>	<u>Année 8</u>	<u>Année 9</u>	<u>Année 10</u>
<u>Régénération des petites exploitations</u>										
Hectares -	50	125	125	125	75					
Coût 1/	8.0	19.9	19.9	19.9	11.9					
Bénéfice 2/	-	-	-	-	0.2	7.0	12.0	20.0	18.0	13.0
Bénéfice net	(8.0)	(19.9)	(19.9)	(19.9)	(11.7)	7.0	12.0	20.0	18.0	13.0
<u>Plantation industrielle</u>										
Hectares	-	50	150	200						
Production (m. de tonnes)	-	-	-	-	.3	13.3	58.5	142.5	215.0	270.0
Coûts 3/	-	34.5	109.8	163.9	51.4	48.6	46.1	49.1	54.1	54.3
Bénéfices 4/	-	-	-	-	.3	13.6	59.8	145.8	219.9	276.2
Bénéfices nets	-	(34.5)	(109.8)	(163.9)	(51.1)	(35.0)	13.7	96.7	165.8	221.9
<u>Investissements centraux</u>										
Develop. commercial 5/	125.0	50.0	25.0							
Equipement 6/	100.0	200.0	23.0							
Tenure à bail 7/	20.0	10.0								
Bénéfices nets	(254.0)	(260.0)	(48.0)							
<u>Coûts d'exploitation 8/</u>	(231.6)	(347.4)	(463.2)	(579.0)	(579.0)	(579.0)	(579.0)	(579.0)	(579.0)	(579.0)
<u>Commerce de café</u>										
Tonnes	168	504	756	1008	1008	1008	1008	1008	1008	1008
Coût FOB Conakry 9/	(219.4)	(568.2)	(987.3)	(1316.4)	(1316.4)	(1316.4)	(1316.4)	(1316.4)	(1316.4)	(1316.4)
Coût des ventes 10/	(53.5)	(160.5)	(240.8)	(321.0)	(321.0)	(321.0)	(321.0)	(321.0)	(321.0)	(321.0)
Coût total	(272.9)	(728.7)	(1228.1)	(1637.4)	(1637.4)	(1637.4)	(1637.4)	(1637.4)	(1637.4)	(1637.4)
Recettes tirées du café 11/	502.0	1507.0	2260.4	3013.9	3013.9	3013.9	3013.9	3013.9	3013.9	3013.9
Bénéfice net	229.1	778.3	1032.3	1376.5	1376.5	1376.5	1376.5	1376.5	1376.5	1376.5

- 1/ Coût du rabattage des anciens arbres à 70.000 FG/ha.
 2/ Remboursement des coûts de rabattage; café à 450 FG/kg.
 3/ Coût par modèle.
 4/ Valeur de production au taux de 450 FG/kg calculé par modèle & plantation.
 5/ Tiré du tableau des coûts centraux.
 6/ Tiré du tableau des coûts centraux.

- 7/ Tiré du tableau des coûts centraux.
 8/ Tiré du tableau des coûts centraux; calculé aux taux de 40, 60, 80, 100% les années 1 à 4.
 9/ Tiré du tableau des coûts centraux.
 10/ Voir le tableau du coût du café.
 11/ A 1,35 dollar EU par livre; supérieur, Rotterdam